



Assemblée générale

Vingt-quatrième session extraordinaire

Documents officiels

5^e séance

Mercredi 28 juin 2000, à 10 heures
Genève

Président : M. Gurirab (Namibie)

En l'absence du Président, M. Mbanefo (Nigéria), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 10 heures.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Propositions de nouvelles initiatives de développement social

- a) **Examen et évaluation des progrès accomplis depuis le Sommet mondial pour le développement social**
- b) **Propositions de nouvelles initiatives aux fins de l'application intégrale de la Déclaration de Copenhague sur le développement social et du Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social**

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. Mme Gloria Macapagal-Arroyo, Vice-Présidente de la République des Philippines.

Mme Macapagal-Arroyo (Philippines) (*parle en anglais*) : Je voudrais m'associer aux autres orateurs pour exprimer ma conviction que, sous la direction du Président et avec la bonne volonté et la coopération de toutes les délégations, notre réunion aboutira à des résultats concluants. Ce sommet de suivi devrait déboucher sur des initiatives tournées vers l'avenir qui contribueront à faire avancer le processus de Copenhague.

Lors du Sommet de Copenhague, il a été convenu que le développement social consistait à éliminer la pauvreté et à promouvoir l'emploi et à assurer l'intégration sociale. Le Président des Philippines, S. E. Joseph Ejercito Estrada, m'a demandé de vous signaler en son nom que ces trois stratégies occupent une place privilégiée dans le plan national de développement à moyen terme des Philippines pour la période 1999-2004.

En ce qui concerne la réduction de la pauvreté, nous cherchons à résoudre ce problème en appliquant des mesures qui s'inscrivent dans le cadre général de la mise en valeur des ressources humaines, de l'amélioration des services sociaux de base, de l'expansion du microcrédit et d'une forte participation des plus démunis. Nous devons resserrer nos filets de sécurité sociale afin de protéger les pauvres contre les dangers de la mondialisation et de mieux affronter ces dangers. Nous estimons qu'il importe d'intégrer les préoccupations tant sociales qu'économiques dans les plans d'ajustement structurel, de même que dans les programmes de réforme.

Nous approuvons l'objectif mondial qui consiste à réduire de moitié la proportion des personnes vivant dans une pauvreté extrême d'ici l'année 2015. Nous nous efforcerons de contribuer à cette initiative en nous attachant à ramener l'incidence de la pauvreté dans notre pays qui touchait 31,8 % de la population en 1997 à un taux de 25 à 28 % en 2004.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



En ce qui concerne le plein emploi, le Gouvernement philippin s'est notamment fixé pour objectifs de créer et d'accroître les emplois rémunérateurs, dans le plein respect des droits fondamentaux des travailleurs, de trouver des débouchés et de promouvoir les activités des entreprises créatrices d'emplois, notamment pour les personnes et les groupes désavantagés.

Les effets combinés de la crise financière asiatique et du phénomène météorologique d'El Niño allant de pair avec les résultats inégaux de la mondialisation nouvellement apparus, ont eu une incidence négative sur notre productivité. C'est pourquoi nous devons adopter les mesures requises pour améliorer la productivité et les conditions de travail. Nous estimons qu'une initiative multilatérale est nécessaire pour mieux comprendre la dimension sociale de la mondialisation, promouvoir la parité entre les sexes et éliminer la discrimination à l'égard des femmes sur le marché du travail, de même que pour améliorer les méthodes de collecte et d'analyse des données de base sur l'emploi ainsi que les mécanismes d'évaluation des emplois non rémunérés.

Nous appuyons la tendance visant à reconnaître le plein respect des droits fondamentaux des travailleurs et à protéger les droits des travailleurs migrants. Nous encourageons les pays qui ne l'ont pas encore fait à ratifier dès que possible la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

S'agissant de la promotion de l'intégration sociale, le Gouvernement philippin axe ses efforts sur les groupes pauvres, désavantagés et vulnérables. Nos interventions s'appuient sur la participation des autorités locales, des organisations non gouvernementales, des organisations privées et des bénéficiaires eux-mêmes; le ciblage des régions désavantagées, la fourniture intégrée de services de base et l'accent mis sur la famille en tant qu'élément central du développement social.

Au niveau international, une collaboration efficace s'impose pour résoudre certains problèmes sociaux, tels que le trafic de la drogue, la traite des femmes et des enfants, le terrorisme, la dégradation de l'environnement, le VIH/sida, l'augmentation du nombre des enfants des rues, la marginalisation des personnes handicapées et les maladies parmi les réfugiés dans leur propre pays qui fuient les conflits armés, notamment. Nous lançons en particulier un appel pour qu'une

aide soit apportée afin de répondre aux besoins de santé immédiats des civils déplacés par les conflits armés.

Le Gouvernement philippin s'efforce de créer un environnement propice au développement social en confiant aux autorités locales la charge des services sociaux et en essayant de s'acheminer vers un partenariat plus large et un dialogue permanent entre le Gouvernement et la population. Cette décentralisation a encouragé un sentiment accru de responsabilité chez les autorités locales. Cependant, le manque de ressources et de compétences limite leur pouvoir d'action. C'est pourquoi nous estimons qu'il est nécessaire de continuer à mener des programmes de renforcement des capacités dans les domaines de la planification, de l'élaboration des programmes, et de la mobilisation des ressources, ainsi que dans ceux de l'exécution du suivi et de l'évaluation des projets de développement.

Au niveau international, nous estimons également qu'il faut s'abstenir de prendre des mesures unilatérales, en particulier le déni de services sociaux de base, pour exercer des pressions politiques. Il est en outre impératif d'améliorer les mesures visant à empêcher une volatilité excessive des flux internationaux de capitaux à court terme et de résoudre le problème de la dette extérieure des pays en développement.

La part des services sociaux dans le budget philippin est passée de 27 % en 1995 à 34 % en l'an 2000, ce qui témoigne de notre désir de parvenir à nos objectifs de développement social.

Au niveau international, la communauté des donateurs peut aider les pays en développement en inversant le déclin actuel de l'aide publique au développement, en atteignant l'objectif convenu de consacrer 0,7 % du produit national brut des pays développés à l'aide publique au développement, en affectant 20 % de l'aide publique au développement aux services sociaux de base, en fournissant une aide accrue au développement social sous forme de dons plutôt que sous forme de prêts et en accordant un financement préférentiel pour le développement social.

Le XXI^e siècle est le siècle de l'économie nouvelle qui se caractérise par des avancées dans le domaine des technologies de l'information. Ouvrons de concert pour trouver les moyens de maîtriser cette économie nouvelle en vue de faire de notre monde un lieu plus heureux et plus confortable pour tous les peuples. Par la grâce de Dieu et poussés par nos aspirations communes, nous pourrions relever ce défi.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. José Luis Rodríguez García, Vice-Président du Conseil des ministres et Ministre de l'économie et de la planification de Cuba.

M. Rodríguez García (Cuba) (*parle en espagnol*) : Il y a cinq ans, 118 dirigeants du monde ont participé à une réunion tenue au plus haut niveau, à Copenhague, pour examiner les problèmes du développement social dans l'espoir d'aboutir à une solution bien définie.

Déjà en 1995, les effets catastrophiques de la mondialisation néolibérale sur le développement économique et social étaient notés, malgré les tentatives visant à en cacher les résultats négatifs. Une fois de plus, on a clamé faussement qu'une fois qu'il y aurait une croissance économique et que certaines politiques d'ajustement auraient été adoptées, le développement social suivrait naturellement grâce aux richesses considérables générées pour tous. La main invisible du marché, maintenant postmoderne et mondialisé, avec sa sagesse proclamée, se chargerait de replacer chaque chose à sa place.

Cinq ans se sont écoulés, et nous sommes de nouveau confrontés à une réalité très différente de celle que l'on nous avait alors prédite. Aujourd'hui, on entend de nouveau des expressions plus modérées. On parle des imperfections du marché et de la nécessité d'en atténuer les effets. On fait même appel à l'État pour qu'il élimine les injustices capricieuses que certains désignent comme l'inégalité dans l'accès aux avantages de la mondialisation. Néanmoins, ce qui est évident ne peut être caché : on n'a assisté ni à la croissance économique promise ni au développement social.

Les pays sous-développés qui ont connu un taux de croissance annuel moyen de 6,2 % entre 1990 et 1995 n'ont obtenu un taux de croissance que de 4,8 % entre 1995 et 1999. En 1997, une crise financière sans précédent a touché l'Asie du Sud-Est et l'Amérique latine, anéantissant les réserves financières d'un groupe de pays – réserves qui avaient été accumulées pendant des années et qui sont disparues en quelques heures sous l'effet des turbulences de la spéculation financière internationale.

Les conséquences se sont rapidement fait sentir. Dans les années 90, l'endettement extérieur du soi-disant tiers monde est passé d'environ 1,5 milliard de dollars à près de 2,5 milliards de dollars, confirmant ainsi que la dette est un sinistre mécanisme

d'exploitation et de domination de nos peuples. Face à cette dure réalité, on a proposé des solutions mesquines, comme l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, qui en fait n'a réduit les obligations de paiement que de quelques pays en quatre ans. Il faut ajouter à tout cela que les termes de l'échange sont devenus plus désavantageux, ce qui place le pouvoir d'achat d'un ensemble de produits de base au niveau d'il y a trois décennies.

L'élan des politiques d'ajustement néolibérales – par le biais de processus massifs de privatisation, de réduction des dépenses sociales et de libéralisation du marché, où règne la loi des grandes sociétés transnationales – loin de compenser la baisse des ressources disponibles pour le développement, a privé les pays les plus pauvres des rares moyens dont ils disposaient. L'impact social de ces politiques a entraîné une crise sans précédent, qui fait en sorte que les riches sont de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres. En 1960, les 20 % de la population mondiale qui vivait dans les pays les plus riches disposaient d'un revenu 30 fois supérieur à celui des 20 % qui vivaient dans les pays les plus pauvres. En 1997, cette proportion a atteint 74 pour 1. Au cours des cinq dernières années seulement, 1,5 milliard de personnes sont devenues indigentes.

Les possibilités de gagner sa vie honnêtement en travaillant ont diminué, et le nombre de chômeurs est passé de 120 à 150 millions. Aujourd'hui, 800 millions d'êtres humains vivent une existence misérable et souffrent chroniquement de la faim, et 840 millions d'adultes ne peuvent ni lire ni écrire même leur propre nom, car ce sont des analphabètes chroniques.

Les très jeunes enfants n'ont aucun espoir. Il suffit de souligner que le taux de mortalité infantile n'a pas sensiblement changé; que 250 millions d'enfants de moins de 15 ans doivent travailler pour survivre; et que 130 millions d'enfants ne fréquentent pas l'école, même au niveau du primaire.

Dans ces conditions, il y a un exode toujours plus grand des populations vers les villes; en même temps, la dégradation de l'environnement demeure inévitable dans la lutte pour la survie.

Tout cela se produit dans un monde où l'on encourage l'égoïsme au lieu de la solidarité sociale; où la discrimination et la marginalisation favorisent des sociétés exclusives où la violence est un mode de vie et où la consommation quotidienne de stupéfiants devient

le reflet d'une société de consommation aliénante qui détruit le tissu de la vie sociale et familiale.

Les problèmes sociaux qui affligent les pays pauvres exigent des ressources, mais il ne faut pas les chercher là où il n'y en a pas. Réduisons les 780 milliards de dollars que l'on a dépensés en armes en 1999, éliminons les dépenses considérables de la publicité qui représentent des milliards de dollars par an, levons des impôts pour limiter la spéculation financière et les ressources apparaîtront.

Cuba a toujours soutenu que le développement ne devrait pas se limiter à la croissance de l'économie, mais qu'il était plutôt indissociablement lié au développement social. Si nous ne satisfaisons pas pleinement les besoins humains de base et si nous n'avons pas une société plus scolarisée, il sera impossible d'aspirer au développement humain authentique. Nous n'avons jamais cessé de défendre ces idées, comme le droit de tous les Cubains de bénéficier de la solidarité de tous leurs compatriotes. Aujourd'hui, nous sommes un peuple capable de se mobiliser pour défendre un enfant séquestré dans le pays le plus puissant du monde, pour faire valoir son droit à une vie meilleure.

Même au milieu de la guerre économique que les États-Unis mènent contre Cuba depuis 40 ans, nous avons connu un redressement graduel de notre économie, qui a crû de 4 % par an en moyenne au cours des cinq dernières années.

Le nombre moyen d'habitants par médecin a chuté de 193 à 172; le taux de mortalité infantile est passé de 9,4 à 6,4 par mille naissances vivantes; la durée moyenne de la scolarité est passée de 8 à 9 ans; les prestations de sécurité sociale ont augmenté de 7,2 % au cours de ces mêmes années. Aucune école, aucun hôpital et aucune garderie n'a été fermé. Même compte tenu des carences inévitables auxquelles nous avons dû faire face, nous n'avons pas cessé d'être solidaires d'autres peuples, notamment pour ce qui a trait à l'assistance médicale et à la formation d'étudiants de différents pays sous-développés. Cette aide s'est en effet accrue au cours des cinq dernières années.

Cuba a démontré qu'avec la volonté politique nécessaire, nous pouvions faire des progrès considérables sur le plan du développement social avec peu de ressources et sans nous soumettre aux lois du marché. Ce n'est pas la situation de la majorité de la population du monde sous-développé, qui survit avec peine et qui ne nous demande pas d'autres résolutions encouragean-

tes mais inefficaces dans l'ordre économique international injuste qui règne aujourd'hui.

Ce n'est pas le moment de nous décourager, de nous résigner ou de supplier, mais plutôt d'élever nos demandes, en tant qu'êtres humains, afin de vivre une vie digne et honorable. Il faut mettre un terme aux promesses non tenues. Il n'est pas possible que des millions s'immolent pour que quelques-uns seulement vivent dans une richesse matérielle qui s'accompagne souvent de la plus profonde pauvreté morale. La soif de justice des exploités de la terre ne pourra être étanchée que si l'on répartit mieux la richesse, que si la solidarité remplace l'égoïsme et que si nous luttons tous ensemble pour un avenir meilleur. Voilà le mandat que nos peuples nous ont confié. Accomplissons notre devoir et il n'y aura rien que nous ne pourrions accomplir.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Basri Hasanuddin, Ministre d'État, coordonnateur pour le bien-être social et l'élimination de la pauvreté de l'Indonésie.

M. Hasanuddin (Indonésie) (*parle en anglais*) : Au nom de ma délégation, je voudrais m'associer aux orateurs précédents pour remercier sincèrement l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement suisse d'avoir organisé et accueilli cette réunion importante qui porte sur les questions du développement social à l'échelle mondiale.

Au cours des années qui se sont écoulées depuis le Sommet mondial pour le développement social, la communauté internationale a fait beaucoup pour mettre les questions sociales au premier plan de son ordre du jour. Les accomplissements et les progrès qui ont été faits pour sensibiliser la population aux questions sociales sont certes louables. Néanmoins, nous sommes loin d'avoir atteint les nobles objectifs visant à améliorer la condition humaine et à augmenter le niveau de vie de tous, qui ont été défendus avec tant d'éloquence lors du Sommet.

La pauvreté fait des ravages partout dans le monde et elle s'est même accrue dans certains pays. Sans même parler du besoin en matière d'emploi productif, la réduction du chômage reste un processus lent. L'intégration sociale nous échappe. En fait, les objectifs fixés à Copenhague semblent parfois être un espoir lointain.

Un des facteurs qui a eu, sans aucun doute, un impact majeur sur le développement social, notamment

au sein des pays en développement, a été le processus de mondialisation et de libéralisation. Il a clairement accentué les problèmes de développement dans les pays en développement, tels que l'accès aux marchés, les ressources financières et la technologie, et a prématurément ouvert et exposé de nombreuses économies à une concurrence écrasante. Cela montre clairement que la tendance de la croissance dans les pays en développement est à la baisse en ce moment de l'histoire caractérisé par un grand changement et une innovation considérable.

Si la communauté internationale est vraiment sincère dans ses déclarations en faveur du développement social, alors nous devons certainement nous attaquer aux asymétries, aux déséquilibres existants dans l'économie mondiale. À cet égard, l'Indonésie lance un appel à la communauté internationale pour réduire les effets négatifs de la crise financière, entre autres en aidant les pays en développement à renforcer leurs marchés internes des capitaux. Ceci doit inclure des mesures visant à contrôler les mouvements de capitaux à court terme et la très forte instabilité qu'ils provoquent sur les marchés financiers. Pour y parvenir, les pays en développement devraient participer, dans une large mesure, aux processus de prise de décisions des institutions financières internationales.

Parallèlement, de nombreux pays en développement continuent de supporter le lourd fardeau de la dette et du service de la dette. Nous espérons que ce problème sera réglé rapidement, car il entrave gravement la capacité de plusieurs pays d'honorer leurs engagements. L'Indonésie se félicite des initiatives telles que l'initiative en faveur des pays pauvres fortement endettés qui visent à s'attaquer de façon globale au fardeau de la dette des pays les moins avancés. Cette initiative doit être étendue pour répondre aux besoins de tous les pays concernés et être mise en oeuvre le plus rapidement possible.

Parmi les mesures cruciales et essentielles prévues à Copenhague dans le cadre de la mise en oeuvre et du suivi, il y avait les efforts visant à mobiliser des ressources financières supplémentaires à la fois adéquates et prévisibles. Pourtant, en dépit des engagements pris, nous continuons de constater une baisse de l'aide publique au développement, et le financement pour le développement reste problématique. En décembre prochain, l'Indonésie accueillera à Jakarta un séminaire sur la question du financement pour le dévelop-

pement qui devrait déboucher sur une contribution importante à cette question éternelle.

Les risques de la mondialisation ne sont nulle part aussi évidents que dans l'expérience que l'Asie de l'Est a connue à partir de 1997. La crise financière qui a frappé la région a eu un effet dévastateur, retardant par là même les progrès qui ont été accomplis au cours de plusieurs décennies et faisant grossir les rangs des pauvres. En Indonésie, les répercussions de la crise ont été particulièrement sévères entraînant un changement politique et des troubles sociaux. Avant cette crise, notre croissance économique était en moyenne de 8 % par an, et nous étions prêts à mettre en oeuvre les 10 engagements pris à Copenhague. Vers la fin de l'année 1997, de tous les pays de l'Asie de l'Est, l'Indonésie a été le pays le plus durement frappé par la crise. Notre système bancaire s'est pratiquement effondré, nos entreprises ont été financièrement paralysées et notre production a connu une chute vertigineuse. La spirale de l'inflation a atteint le chiffre astronomique de 78 % si bien qu'à la fin de 1998, notre pays connaissait un taux de croissance négative de plus de 13 %. De ce fait, des millions de personnes et leurs familles ont perdu leurs moyens d'existence, et sont tombés en deçà du seuil de pauvreté. Néanmoins, vers la fin de 1999, notre taux de croissance économique avait repris et avait atteint 0,23 %. Nous espérons que cette croissance positive s'améliorera davantage et pourra atteindre 3 à 4 % cette année.

En dépit de trois décennies de travail vigoureux pour parvenir au développement économique et social, le Gouvernement de l'Indonésie s'est trouvé dans l'incapacité de faire face à ses énormes pertes financières et a ainsi perdu sa légitimité. Un nouveau gouvernement de réforme l'a remplacé et a réussi à faire face aux défis de l'effondrement économique et à mettre en place simultanément une structure plus démocratique et une politique plus transparente. Nous avons ainsi pu réaliser des succès sur tous les fronts.

Indépendamment des revers subis au cours de ces dernières années, permettez-moi de déclarer sans ambiguïté que la détermination de l'Indonésie d'atteindre les objectifs énoncés à Copenhague n'a pas faibli. Nous sommes attachés à l'élimination de la pauvreté et à la création d'un climat propice au développement social. Avant tout, le nouveau gouvernement de réforme de l'Indonésie s'emploie à renforcer les structures politiques et juridiques du pays. Dans tous les secteurs du pays, nous mettons en place un système de gouver-

nance et d'administration transparent et responsable, car c'est la base indispensable à la réalisation d'un développement social durable axé sur l'être humain. Nous voulons également promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales, ainsi que la primauté du droit.

En 1998, le Gouvernement indonésien a présenté son « mouvement intégriste sur l'élimination de la pauvreté » : une approche axée sur l'être humain. Ce mouvement se concentre sur trois stratégies. La première ne met pas seulement l'accent sur l'amélioration de l'industrie, mais aussi sur l'être humain et sur la manière de renforcer le pouvoir des familles; la deuxième stratégie vise à reconnaître la diversité socioculturelle de la nation et à adopter des politiques décentralisées pour les programmes de développement; la troisième stratégie vise à lancer des programmes de développement pour encourager la création d'un réseau indépendant de parties prenantes.

Pour le nouveau gouvernement de l'Indonésie, il est important également de promouvoir l'accroissement des emplois productifs. Cela se réalise par le biais de prêts à des conditions de faveur pour les travailleurs autonomes, du renforcement des microentreprises et de la création d'emplois par la mise en oeuvre de projets à forte intensité de main-d'oeuvre.

L'une des caractéristiques les plus importantes des efforts déployés par l'Indonésie pour renforcer les conditions sociales du pays consiste dans le progrès important qui a été accompli dans la promotion et la protection des droits de l'homme. Nous sommes déjà à un stade avancé de l'exécution de notre plan national d'action sur les droits de l'homme pour la période 1998-2003. Parmi les progrès qui ont été déjà réalisés dans le cadre de ce plan, je mentionnerai la signature des principales conventions de l'Organisation internationale du Travail qui traitent, entre autres, de questions relatives aux pires formes de travail des enfants. Actuellement, nous sommes également en train de ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ainsi que le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

En Indonésie nous savons que ni le développement social ni le développement économique ne pourront progresser en l'absence de l'égalité pour les femmes sur le lieu de travail, à la maison et dans la société. Si nous pouvons améliorer l'accès aux soins de santé pour les femmes et pour les enfants, si nous pouvons

améliorer les niveaux d'éducation pour les filles de même que pour les garçons et si nous pouvons mettre en place un climat socioculturel d'égalité, alors nos politiques et nos programmes sociaux et économiques ne pourront qu'en bénéficier grandement.

En guise de conclusion, qu'il me soit permis d'exprimer le désir sincère de ma délégation que cette session extraordinaire de l'Assemblée générale ne se termine pas sur un exercice de rhétorique, mais qu'elle relance l'élan du développement social. À cette époque de richesses sans précédent, il serait incompréhensible que l'on ne tienne pas compte des appels désespérés au développement.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Raúl Patiño Aroca, Ministre du bien-être social de l'Équateur.

M. Patino Aroca (Équateur) (*parle en espagnol*) : C'est un honneur pour moi de m'adresser à l'Assemblée en ma qualité de Ministre du bien-être social et coordonnateur de la politique sociale de l'Équateur, pays qui consacre 81 % de ses revenus au service de la dette extérieure.

Je voudrais commencer ma déclaration par l'anecdote suivante : il y a quelques jours, l'institutrice d'une garderie pour enfants de moins de 6 ans me disait avec émotion, presque larmoyante, que Luisito, un enfant abandonné qu'elle avait accepté de prendre dans sa garderie à l'âge de trois ans, venait de l'inviter à la cérémonie de remise des diplômes organisée par son école. À l'âge de 11 ans, Luisito venait en effet de terminer ses études primaires et l'émotion de cette gardienne d'enfants « de la rue », comme on dit, venait du fait que Luisito était le meilleur élève de son école et, qu'à ce titre, lui revenait l'honneur de hisser le drapeau national.

Cette personne m'a demandé : « Monsieur le Ministre, combien de millions d'enfants comme Luisito y a-t-il en Équateur et dans le monde qui, parce qu'ils n'ont eu ni affection ni éducation, sont condamnés à n'avoir ni travail ni avenir? » Je lui ai répondu que je ne savais pas combien de petits Luisito il y avait dans le monde, mais qu'il y en avait plus d'un million en Équateur.

Oui, je suis malheureusement forcé de reconnaître que les années qui ont suivi le Sommet de Copenhague ont correspondu à un recul pour notre pays, dans sa lutte pour réduire et éradiquer la pauvreté. La majorité

des objectifs et des engagements fixés lors du Sommet social de 1995 n'ont malheureusement pu être tenus.

Le nombre de pauvres qui, en 1995, tournait autour de 3,9 millions, est passé à 8,5 millions en l'an 2000. Cela revient à dire qu'environ 70 % de la population est pauvre. Le nombre d'indigents, les plus pauvres d'entre les pauvres, dans la même période, a quasiment triplé, passant de 1,4 à 3,2 millions d'habitants, soit 34 % de la population de l'Équateur. Le taux de chômage est passé dans les villes de 6,9 % à 15 % et le taux de sous-emploi s'est élevé de 45,8 % à 52 % au cours de la même période.

Le conflit armé qui nous a opposé en 1995 à nos frères péruviens, et qui s'est heureusement conclu par un accord de paix; le phénomène El Niño de 1997-1998; la chute des cours du pétrole; des politiques internes malavisées; l'effondrement de 70 % du système bancaire et financier; et, pour couronner le tout, le fardeau démesuré de la dette, ont tous contribué, pour une large part, à la crise que connaît actuellement notre pays, et qui est considérée comme la plus grave crise de ces 50 dernières années.

L'Équateur est l'un des pays où la répartition des revenus est la plus inéquitable d'Amérique latine : les 10 % les plus pauvres de la population reçoivent à peine 1 % du revenu national, tandis que les 10 % les plus riches se taillent 44 % du revenu total.

Parallèlement aux facteurs que j'ai mentionnés, il existe un facteur structurel lié à l'application d'un modèle de développement qui, non content de respecter le marché, lui est asservi, et qui considère le marché comme la seule force de générer des emplois, et de garantir le bien-être et le développement de chacun. Ce modèle unique a eu des résultats néfastes en Équateur, comme dans beaucoup d'autres pays de ce que l'on appelle le tiers monde. Il nous a conduit à une crise économique sans précédent, doublée d'un énorme accroissement de la pauvreté – qui a provoqué un effondrement de la structure sociale – et a créé des conditions d'extrême instabilité politique.

Mais il s'agit également d'une crise morale. Les valeurs éthiques et humaines ont été radicalement remplacées par des valeurs monétaires et la corruption a commencé à prendre racine dans notre société. Toutefois, d'importants efforts ont été déployés dans le domaine de la reconnaissance des droits des peuples autochtones, des femmes et des enfants. À cet égard, no-

tre charte politique est l'une des plus avancées de notre région.

La dette, fruit d'un système pervers, est devenue le principal obstacle à notre développement. Cette charge nous asphyxie, comme elle asphyxie beaucoup de pays du tiers monde. C'est pourquoi nous faisons nôtre la déclaration de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, qui a qualifié d'immorale une dette, devenue instrument de pression politique, qui a réduit en poussière les efforts faits ces vingt dernières années par les populations du tiers monde, sans rien leur donner en échange.

Nous demandons à cette assemblée de prendre position sur les conditions iniques et inhumaines qui nous sont imposées pour le règlement de la dette, et qui empêchent les pays en développement, comme le mien, d'assumer leurs responsabilités vis-à-vis des couches les plus faibles de leur population et de s'acquitter de leurs obligations internationales telles que celles qu'ils ont contractées il y a cinq ans à Copenhague. Nous insistons sur le fait qu'il est urgent de convertir une part importante de la dette des pays en développement en investissements sociaux, c'est-à-dire en programmes d'éducation, de santé, d'emploi, de protection de l'environnement et de protection sociale pour les catégories les plus pauvres.

Le Gouvernement du Président Gustavo Noboa est fermement convaincu que la croissance économique seule ne saurait suffire à assurer le développement humain. Nous croyons que la politique de croissance économique doit être intimement liée à la politique de développement social. Aussi, cinq mois seulement depuis notre arrivée au Gouvernement, nous avons mis sur pied un plan social d'urgence destiné à répondre aux besoins d'un million de femmes, de deux millions de travailleurs et d'un demi-million de retraités et nous espérons pouvoir toucher deux millions d'enfants qui luttent contre la dénutrition et la pauvreté. Le défi que nous nous proposons de relever est la défense de notre capital humain. Pour la mise en oeuvre de ce plan nous avons reçu l'appui immédiat du Programme alimentaire mondial, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, du Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres organismes que nous remercions.

Le Gouvernement équatorien a pris, devant la nation, un engagement solennel que je vais réitérer aujourd'hui devant ce sommet social : nous allons fortement accroître l'investissement social par rapport aux cinq dernières années; nous allons mettre sur pied un

plan national de création d'emplois; nous allons accélérer la réforme fiscale, qui est un mécanisme urgent de redistribution des richesses; nous allons combattre la corruption qui est un mal endémique de notre pays; nous allons renforcer le front social; nous allons promouvoir l'organisation des pauvres qui est la base du succès de notre plan; nous allons organiser un grand dialogue national de façon à mettre au point des politiques à long terme au lieu de politiques conjoncturelles. Enfin, nous allons lever l'étendard de la justice. Oui, c'est en effet de justice que l'Équateur et le monde entier ont le plus besoin.

Il est injuste que nos pays s'endettent davantage pour rembourser leurs dettes. Il est injuste que des millions de mères et de pères pleurent chaque nuit parce qu'ils ne savent pas comment ils vont nourrir leurs enfants le lendemain. Il est injuste que nous devions consacrer 81 % de nos recettes publiques au service de la dette – je dis bien que 81 % de nos recettes vont au remboursement de la dette. Il est injuste que nous ne disposions pas de ressources suffisantes pour financer des programmes de lutte contre la pauvreté.

Nous prenons la parole au sein de cet organe mondial parce que nous sommes convaincus que chacun d'entre nous à cette session extraordinaire a à coeur de combattre la pauvreté et de lutter pour la justice.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. Mme Tamam El-Ghul, Ministre du développement social de la Jordanie.

Mme El-Ghul (Jordanie) (*parle en arabe*) : Au nom du Roi Abdullah Bin Al Hussein II, je tiens tout d'abord à remercier le Gouvernement suisse pour le merveilleux accueil qu'il nous a réservé et présenter nos vœux de plein succès pour cette session.

Nous devons passer en revue les obstacles qui nous ont empêché d'appliquer pleinement la Déclaration et le Programme d'action de Copenhague, mais aussi pour examiner les nouvelles initiatives qui pourraient être prises en vue d'assurer le respect des obligations et des engagements contractés lors du Sommet.

Pour notre part, nous avons mis au point un plan d'action national afin de donner suite aux engagements pris à la conférence de Copenhague. Ce plan a été conçu avec la participation de tous les secteurs du Royaume de Jordanie concernés par le développement social. Notre pays s'est doté d'un plan, comprenant des

politiques et des programmes, qui a pour objet d'éliminer la pauvreté à la racine en répondant aux besoins essentiels de la population. Ce plan consolidera la famille, contribuera à promouvoir les femmes et donnera davantage de poids au rôle joué par les femmes dans tous les domaines. Grâce à l'élargissement de la réserve de travailleurs productifs, de nouvelles possibilités d'emploi et de formation seront créées, ce qui devrait bénéficier aux groupes les plus vulnérables et les plus défavorisés, comme les jeunes, les handicapés ou les femmes.

En ce qui concerne les politiques d'intégration sociale, des programmes ont été mis en place pour venir en aide à la famille – à tous les membres de la famille. Une attention particulière doit être accordée aux familles à problèmes et aux handicapés, qui doivent être intégrés au sein de la société. Nous ne pouvons permettre que la famille continue de se disloquer.

Les gouvernements doivent promouvoir l'éducation ainsi que l'accès aux services sociaux et sanitaires pour tous, et ils doivent pouvoir être en mesure de le faire. Chacun doit jouir d'une protection sociale, et un filet de sécurité sociale doit être mis en place pour permettre aux petites entreprises de devenir autosuffisantes. Tout cela nécessite la coopération de la société civile, qui joue un rôle important dans la mobilisation des efforts faits par les gouvernements dans le domaine du développement social. La solidarité, le partenariat et le développement au plan social sont étroitement liés. Tous les organismes et entités doivent être mis à contribution afin d'inculquer aux sociétés les valeurs de la démocratie et de la liberté d'expression.

Il nous reste encore beaucoup à faire dans le domaine du développement social. Toutes les couches de la société doivent y participer. La Jordanie doit faire face au problème des réfugiés, puisqu'elle a accueilli trois vagues d'immigration forcée au cours des 50 dernières années, et que le Gouvernement continue d'offrir les services nécessaires à ces réfugiés bien qu'il ne dispose que de peu de ressources.

Nous sommes profondément convaincus que nous faisons partie intégrante du monde dans son ensemble, et nous avons mis cette conviction en pratique en permettant la libéralisation et la restructuration de notre économie, afin de répondre aux exigences de la dérégulation et de la mondialisation. Mais nous avons dû pour cela payer le prix fort car les modèles ont été conçus à l'échelle macroéconomique et parce qu'une part impor-

tante des vastes ressources qui doivent être consacrées au développement va au remboursement de la dette.

Il en va de même pour la libéralisation du commerce international. L'abaissement des barrières tarifaires a entraîné un renforcement du rôle joué par le secteur privé, mais cela n'a pas encore porté ses fruits. Les pays développés ont imposé des procédures techniques et administratives qui empêchent nos produits d'accéder aux marchés des pays industrialisés.

Ce problème n'est pas propre à la Jordanie; il concerne la plupart des pays en développement. L'ouverture, la libéralisation et le développement des télécommunications ont transformé le monde en village planétaire. Mais l'on avait pensé que chacun tirerait avantage de cette évolution. Cela n'a pas été le cas. Qu'il s'agisse de ressources financières, de l'information ou du savoir-faire technologique, le fossé s'est élargi entre les nantis et les démunis.

Si les acquis du développement et de la prospérité ne profitent pas à tous, nous devons alors faire face à d'énormes problèmes. La crise financière et monétaire en Asie du Sud-Est a semé la panique dans le monde entier. Il s'agit là d'un signal d'alarme qui doit nous inciter à adopter les mesures multilatérales nécessaires qui nous permettront d'œuvrer de manière harmonieuse aux objectifs économiques et sociaux mondiaux afin de veiller à ce que chacun puisse profiter des fruits de notre travail. Il ne devrait pas exister de catégories et de classes différentes de pays dans le monde.

En examinant les répercussions de la mondialisation, nous nous apercevons que l'interdépendance et la coopération sont indispensables, tant au niveau régional qu'à l'échelle internationale. Cela est particulièrement vrai si nous voulons que le monde soit un village planétaire où chacun peut vivre. Nous devrions nous comporter comme les membres d'une petite communauté afin de veiller à ce que les problèmes soient traités et que chacun y trouve son compte. Nous devrions agir comme si nous appartenions à une seule entité et nous étions les parties d'un même corps. Le luxe et la misère profonde ne peuvent continuer de se côtoyer.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à S. E. Mme Elisabeth Sickl, Ministre des affaires sociales et des générations de l'Autriche.

Mme Sickl (Autriche) (*parle en anglais*) : D'emblée, je m'associe aux orateurs précédents pour

féliciter le Président de son élection à la présidence de l'Assemblée générale.

Au regard des objectifs fixés à Copenhague en 1995, l'examen et le bilan des cinq dernières années font apparaître un tableau contrasté des réalisations en matière de développement social. En dépit des progrès considérables qui ont été réalisés dans certains pays, nous sommes généralement très en deçà des objectifs de Copenhague. Les deux réalisations les plus importantes du Sommet ont été la confirmation que le développement social est l'un des trois piliers du développement durable et la reconnaissance du fait que l'être humain doit être placé au centre du processus d'élaboration des politiques. Aujourd'hui, cinq ans après le Sommet de Copenhague, nous constatons que de nombreux efforts sont encore nécessaires pour remplacer l'inégalité par la solidarité, comme le dit le Secrétaire général dans l'excellent rapport qu'il a présenté à cette session extraordinaire.

Pour lutter contre la pauvreté, nous devons améliorer les possibilités de participation sociale et éliminer les inégalités. Cette dernière tâche exige de renforcer les systèmes de protection sociale et ce faisant, il convient d'accorder une attention particulière aux groupes les plus vulnérables de la société. De concert avec ses partenaires de l'Union européenne, l'Autriche s'emploie actuellement à moderniser son système de protection sociale.

À cet instant, je voudrais souligner que l'Autriche appuie sans réserve la déclaration faite par la présidence portugaise du Conseil de l'Europe au nom de l'Union européenne.

Les politiques d'intégration efficaces devraient être évaluées en fonction du niveau de protection sociale qu'elles offrent aux femmes, aux jeunes, aux personnes âgées et aux handicapés, et de leur intégration au marché du travail. Les droits sociaux fondamentaux doivent être accordés sans aucune discrimination d'origine ou de sexe et ils doivent également comprendre l'accès à l'éducation et à la formation, au marché du travail, aux soins de santé, à un logement convenable et à des centres d'accueil pour les enfants et les personnes âgées. Il s'agit là d'une préoccupation et d'un défi de taille pour les décideurs à tous les niveaux.

Il est inacceptable que certains groupes de la population soient menacés dès leur plus jeune âge par la marginalisation sociale. Dans ce contexte, le lien entre le manque d'éducation – ou un niveau d'éducation in-

suffisant – et l'absence de possibilités offertes par la société risque d'apparaître de manière encore plus évidente à l'avenir. L'objectif qui consiste à garantir à tous les jeunes une formation adéquate et à donner à ceux qui sont désavantagés une deuxième chance grâce à des mesures d'appui telles que l'éducation non structurée et la formation, sera de plus en plus une préoccupation et un défi majeurs pour les décideurs.

Il s'agit de donner à tous les adultes en mesure de travailler l'accès à un emploi rémunéré en leur donnant des possibilités de formation continue et de recyclage professionnel. Les personnes âgées doivent avoir la possibilité de participer à la vie sociale aussi longtemps qu'elles le souhaitent et de participer à des activités bénévoles. À cet égard, nous attendons avec intérêt les conclusions qui seront tirées de l'Année internationale des volontaires.

J'ai le privilège de pouvoir dire que l'Autriche est un pays qui a un très faible taux de chômage parmi les jeunes. En outre, pour les personnes âgées, le filet de sécurité sociale est également très solide. Nous devons cependant continuer de nous attacher à concilier les intérêts conflictuels entre générations. Un débat très animé a lieu actuellement en Autriche sur la question de savoir comment garantir le système de pensions à long terme. Je suis personnellement acquis à l'idée d'une réforme qui convaincra nos jeunes générations de la stabilité et de la viabilité de notre système de pensions.

Pour les familles, la sécurité sociale est étroitement liée à l'appui qu'elles reçoivent du Gouvernement lorsque leurs enfants sont encore jeunes. Il importe donc au plus haut point que les conditions sur le marché du travail soient plus favorables aux familles, pour permettre aux mères et aux pères de combiner et d'apprécier leurs vies professionnelle et familiale. Ainsi, le Gouvernement autrichien entend offrir aux parents une réelle liberté de choix en créant une allocation pour la garde des enfants qui constituera un cadre approprié pour leur permettre de mener une vie familiale et professionnelle satisfaisante.

La participation et la solidarité sont la clef de voûte des engagements de Copenhague. La solidarité à l'échelle nationale grâce à la participation à une gestion transparente et démocratique doit aller de pair avec la solidarité internationale. Au cours de ces 45 dernières années, l'Autriche, qui compte 8 millions d'habitants, a offert un accueil temporaire à plus de

2 millions de réfugiés et octroyé un permis de séjour permanent à 650 000 personnes. Compte tenu du nombre d'habitants, nous avons fait plus que tout autre pays de l'Union européenne. Pour ne donner qu'un seul exemple concret : dans le cadre d'une initiative humanitaire intitulée « Voisin en détresse », la population autrichienne a fait don d'un montant de 120 millions de dollars non déductibles des impôts aux victimes de la guerre dans l'ex-Yougoslavie.

Dans ce contexte, l'Autriche se félicite de l'élargissement de l'Union européenne qui nous donnera l'occasion d'édifier une Europe pacifique et démocratique. Mais nos regards se portent également au-delà des frontières de l'Union européenne. L'Autriche s'est engagée à réaliser l'objectif de développement international qui consiste à réduire de moitié d'ici l'année 2015 le nombre de personnes vivant dans la pauvreté extrême. La lutte contre la pauvreté occupe en effet un rang de priorité élevé dans nos activités de coopération pour le développement et nous sommes convaincus que c'est une entreprise à la fois nécessaire et possible. Elle est nécessaire parce que la croissance économique et l'effet de retombée tant attendu sont souvent insuffisants pour hisser les pauvres de manière rapide et irréversible au-dessus du seuil de pauvreté. Des mesures ciblées directement sur ces personnes sont donc nécessaires pour contribuer à leur émancipation.

Deuxièmement, la lutte contre la pauvreté est possible. Des moyens et des stratégies sont disponibles pour vaincre la pauvreté et elles devraient, si elles sont appliquées de façon judicieuse, avoir les résultats positifs escomptés. Une lutte systématique contre la pauvreté apportera d'autres avantages car elle permettra de prévenir les conflits violents, les mouvements de réfugiés et des migrations. D'autre part, les coûts correspondants pour la communauté internationale en seront sensiblement réduits. Conformément aux accords pertinents relatifs à l'allègement de la dette, l'Autriche mène une stratégie globale en vue d'éliminer les causes profondes de la pauvreté et du sous-développement.

Du point de vue de l'Autriche, l'efficacité de toutes ces mesures dépend beaucoup de la coopération entre les donateurs et de la cohérence des mesures prises ainsi que du respect du principe du partenariat et de la prise en main. Les décisions concernant le rythme et l'orientation du processus de développement doivent être prises par les gouvernements en consultation avec la population des pays en développement, car le développement durable et la réduction de la pauvreté ne

peuvent être efficaces que si les personnes touchées et leurs organisations tiennent le gouvernail.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. Mme Baria Al-Koudsi, Ministre des affaires sociales et du travail de la République arabe syrienne.

Mme Al-Koudsi (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Au milieu de la douleur et de la tristesse qui prévalent dans toute la République arabe syrienne après la perte de notre grand dirigeant, Hafez El Assad, nous sommes venus ici participer aux travaux de la session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulée « Sommet mondial pour le développement social et au-delà : le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation ».

Je voudrais tout d'abord saisir cette occasion pour exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont offert leurs condoléances à l'occasion de ce décès, en particulier au Secrétaire général, M. Kofi Annan, et à tous les membres de l'Assemblée générale.

D'emblée, je tiens à transmettre au Président de l'Assemblée générale les salutations du Gouvernement et de la population de la République arabe syrienne, et à dire que nous espérons sincèrement que cette session extraordinaire sera couronnée de succès et que nous pourrons atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Cinq ans après le Sommet mondial pour le développement social tenu à Copenhague, nous sommes réunis à Genève pour évaluer nos progrès, et pour revoir ensemble les plans que nous avons formulés et nos tentatives visant à dissiper les vagues de peur, de pauvreté, d'instabilité et d'insécurité qui ont envahi le monde après certains événements. Cette conférence a pour but d'assurer le développement social pour tous dans le contexte de la mondialisation. Pour nous attaquer à la question du développement social, nous avons, en Syrie, axé notre démarche sur le principe selon lequel l'être humain est le point de départ et l'objectif de la vie, et sur un certain nombre d'autres principes fondamentaux, dont les plus importants sont les suivants : adoption de politiques économiques et sociales équilibrées et durables; adaptation de nos politiques de développement à nos exigences particulières et aux variables régionales et internationales; utilisation totale de notre capacité de production; accélération des processus économiques et sociaux par le biais du pluralisme économique; et renforcement de nos capaci-

tés technologiques et scientifiques. Avec tous ces éléments comme base, nos plans de développement social et économique ont été centrés sur le développement des ressources et sur l'amélioration des conditions de vie des êtres humains sur les plans matériel, social, culturel et sanitaire, car l'humanité est à la fois l'instrument, l'objectif et la base du développement.

Pour lutter contre la pauvreté, le Gouvernement de la Syrie a adopté à l'échelon national un certain nombre de politiques et de programmes économiques et sociaux. Ces politiques et ces programmes mettent tous l'accent sur la mobilisation de toutes nos ressources et de nos capacités dans le but de les utiliser sur le plan économique pour compléter le développement des secteurs de l'agriculture et de l'industrie, pour moderniser nos secteurs du transport et des communications, et pour appuyer les petits producteurs. Nous avons également cherché à fournir des subventions alimentaires aux familles à faible revenu de notre société. Le Gouvernement s'est également efforcé d'offrir une éducation et des soins de santé gratuits à tous ses citoyens, et nous offrons maintenant des services de sécurité sociale aux plus pauvres et aux plus vulnérables de notre société, y compris ceux dont un membre de la famille est handicapé, aux orphelins et aux personnes âgées. Ce faisant, nous collaborons avec les organisations non gouvernementales. Nous avons également élaboré un plan national visant à élever les normes de nutrition et à éradiquer la faim. Nous organisons un certain nombre d'ateliers en collaboration avec l'Organisation internationale du Travail et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) afin d'éliminer la pauvreté. En collaboration avec le PNUD, nous avons également convenu d'un projet de politique pour mener une étude sur le terrain afin de définir de façon approfondie la pauvreté en Syrie.

En ce qui concerne l'emploi et la main-d'oeuvre, la Constitution de la Syrie prévoit que les possibilités d'emploi doivent être offertes à tous les citoyens. Le Gouvernement a cherché à organiser les relations de travail en adoptant de nombreuses lois qui protègent les ouvriers et les travailleurs, et bon nombre de dispositions visant à protéger les femmes et les adolescents y ont été intégrées. Les femmes sont traitées sur un pied d'égalité avec les hommes, sans aucune discrimination. L'État a également adopté le principe de l'égalité des chances pour tous, y compris pour les personnes handicapées. En ce qui concerne les ouvriers, les réfugiés et les personnes déplacées, le Gouvernement fait égale-

ment en sorte qu'il y ait des emplois pour les réfugiés palestiniens, qui sont traités de la même façon que les ouvriers syriens.

Tous les travailleurs saisonniers arabes qui travaillent en Syrie sont traités de la même façon que les travailleurs syriens. Les autres travailleurs étrangers sont traités sur la base de la réciprocité. La politique sociale du Gouvernement vise à accroître le nombre d'emplois et à faciliter l'accès aux possibilités d'emploi en investissant dans l'éducation et la formation. La politique de l'éducation prévoit l'octroi de chances égales aux hommes et aux femmes, l'éducation primaire obligatoire, l'établissement de liens entre les objectifs d'éducation et de développement, et l'élimination de l'analphabétisme. Nous avons mis encore davantage l'accent sur la formation et la réadaptation, et avons mis sur pied des centres spécialisés pour répondre aux exigences du développement social et économique dans divers domaines, et pour accroître tant le nombre que la qualité des compétences nécessaires pour nous acquitter de nos responsabilités.

Les dirigeants politiques syriens ont cherché à accroître le rôle des femmes, à augmenter leur participation et à les encourager à jouer un rôle productif dans la vie économique. Nous avons fondé un comité pour les femmes d'affaires en 1999, afin d'organiser les efforts des femmes et d'intensifier encore davantage leur rôle dans le développement industriel. Les femmes arabes syriennes continuent d'avoir accès à des postes d'autorité et à des postes décisionnels.

En ce qui concerne le bien-être social, la Constitution de notre pays a toujours été centrée sur le concept du bien-être social sans qu'il n'y ait de distinction entre les citoyens quant au sexe, à la religion, à la langue ou aux croyances, parce que tous les citoyens sont égaux devant la loi en ce qui concerne leurs droits et leurs responsabilités. La Syrie accorde une attention particulière à la famille car il s'agit du noyau de base de la société, et le pays continue de faire tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir pleinement la famille.

Nous avons accordé à la question des personnes handicapées une attention particulière et avons établi un certain nombre d'instituts, d'écoles et de centres afin d'offrir des possibilités d'éducation et de formation à toutes les catégories de personnes handicapées. Le pourcentage de personnes handicapées qui travaillent dans diverses institutions d'État ne doit pas être inférieur à 4 %, et nous cherchons actuellement à por-

ter à 6 % le nombre d'emplois réservés aux personnes handicapées.

En ce qui concerne les soins pour les personnes âgées, nous avons élaboré un plan national visant à offrir à ces personnes des services de santé et des services sociaux, et à créer des maisons de retraite pour assurer leur bien-être et leur santé. Le Gouvernement a également accordé une attention particulière au secteur du logement afin que les familles aient accès à des logements décents, car il s'agit d'une exigence de base pour les êtres humains, qui leur offrent dignité et sécurité. Nous avons donc appuyé les coopératives de logement, et avons mis sur pied un programme financier pour établir des services bancaires. Nous nous fions à la technologie moderne pour planifier et mettre en oeuvre nos projets de logement, et nous avons adopté plusieurs lois pour favoriser la construction par le secteur public.

Le Gouvernement a aussi fait des efforts pour que tous les citoyens aient accès aux services de base en matière de santé, et nous avons mis particulièrement l'accent sur les groupes les plus vulnérables comme les mères et les enfants. En ce qui concerne les services fournis aux travailleurs migrants, aux réfugiés et aux personnes déplacées, nous avons beaucoup souffert en raison de l'occupation étrangère, qui constitue un obstacle important au respect des droits de l'homme fondamentaux. Les citoyens du Golan occupé, surtout les femmes, souffrent beaucoup en raison des pratiques répressives des autorités israéliennes.

La Syrie a souligné dans de nombreux forums que l'instauration d'une paix juste et globale et de la stabilité dans notre région était une condition nécessaire et indispensable pour parvenir au développement et à l'égalité, y compris l'élimination de toutes les formes de souffrances endurées par la femme arabe syrienne dans le Golan et dans les autres territoires occupés.

Israël qui prétend devant le monde entier qu'elle oeuvre en faveur de la paix au Moyen-Orient, refuse de se référer à la Conférence de Madrid qui est fondée sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU et le principe « terre contre paix ». Sans ces principes et résolutions, il ne saurait y avoir de paix juste et globale au Moyen-Orient.

La Syrie affirme une fois de plus que son option stratégique est une paix juste et globale qui devrait être aussi l'option d'Israël, tout en prenant en compte le fait que la Syrie ne cèdera pas la moindre parcelle de son

territoire national. Du haut de cette tribune importante, nous demandons instamment à la communauté internationale de soutenir les efforts déployés par la Syrie pour parvenir à la fin de cette occupation, au retrait total d'Israël du Golan syrien occupé vers la ligne du 4 juin 1967, et à l'application des résolutions du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 242 (1967) et 338 (1973), qui stipulent la restitution des territoires syriens occupés, afin d'assurer le retour des citoyens syriens à leurs terres et à leurs propriétés et de leur permettre d'exploiter leurs ressources naturelles, ce qui créerait les bases objectives pour la réalisation d'un développement social complet.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. Mme Graciela Fernández Meijide, Ministre du développement social de l'Argentine.

Mme Fernández Meijide (Argentine) (*parle en espagnol*) : Le peuple argentin se souviendra des années 90 comme d'une décennie à double tranchant. Pendant que des réformes structurelles ont ouvert notre économie sur le monde et amélioré sa productivité, les méthodes utilisées pour effectuer de telles réformes ont creusé l'écart social d'une manière sans précédent. Réduire cet écart, est l'objectif principal du gouvernement de M. Fernando de la Rúa, qui a été récemment élu. À cet égard, le travail du gouvernement national se concentre sur le renforcement des capacités institutionnelles des organes publics et privés contribuent au développement social.

C'est dans ce but que le Ministère du développement social et de l'environnement a été créé le jour même où les nouvelles autorités sont entrées en fonction. Cette décision a constitué le premier pas dans une stratégie qui considère la politique sociale comme partie intégrante de l'action menée afin de permettre à toute la population de jouir pleinement des avantages de la citoyenneté. Le besoin d'intégrer les politiques sociales provient de l'évaluation d'une dispersion de programmes d'action propre aux années 90 : autrefois le pays avait 66 programmes sociaux dans divers ministères nationaux. Cette dispersion est absolument contre-productive en termes d'efficacité, de transparence de la politique sociale. Les clefs de notre stratégie sont l'intégration des programmes, la création d'un registre unique des bénéficiaires, et le développement d'un consensus politique large qui englobe tous les gouvernements provinciaux, quel que soit le parti politique auquel ils appartiennent. C'est l'approche que l'Argentine a adoptée pour faire face à la gravité de la

situation sociale qui caractérise notre nation aujourd'hui. Nous sommes convaincus que cette approche créera également les conditions nécessaires à une répartition efficace des ressources provenant d'organisations internationales, dont la contribution et la coopération sont indispensables à l'Argentine d'aujourd'hui.

Du côté du noyau résiduel de l'exclusion sociale, ce que l'on a appelé la pauvreté structurelle, ce nouveau phénomène social de pauvreté s'est développé en Argentine, comme dans d'autres pays, et a touché les ménages de classe moyenne, qui étaient habitués à vivre d'un emploi stable et bien rémunéré avant que les transformations brusques de l'économie les aient laissés à la limite de la survie. Cette question, qui n'a pas occupé une place importante dans l'ordre du jour de la politique sociale des années 90, était traitée par le biais de l'intégration des programmes de développement locaux. Notre but est de parvenir à une réintégration productive complète de ce secteur, appuyée par sa propre auto-habilitation.

En Argentine, il existe plus de 2 millions de personnes indigentes, c'est-à-dire appartenant à des ménages dont le revenu mensuel ne dépasse pas 67 dollars par personne. Le prolongement et la reproduction de cette situation sont non seulement inacceptables d'un point de vue éthique, mais ils représentent une véritable menace pour l'ensemble de l'harmonie sociale. Afin d'attaquer ce problème, le nouveau gouvernement est sur le point de mettre en oeuvre le plus important programme de développement social qu'il ait jamais élaboré : le plan intégral de la lutte contre l'exclusion.

Ce programme ciblera 455 000 ménages qui vivent dans les conditions déjà évoquées. Son objectif principal est de contribuer à rompre ce cercle vicieux par lequel la pauvreté extrême ne cesse de se reproduire; et cela s'effectuera en empêchant que les enfants, issus de ces ménages qui manquent de nourriture, de soins de santé et d'éducation, lorsqu'ils fonderont leurs propres familles, ne retombent dans les conditions dans lesquelles ils ont été élevés. Ce plan sera appliqué par le Ministère de l'éducation, le Ministère de la santé et le Ministère du développement social et de l'environnement, qui accorderont ensemble des bourses, des services de santé primaires et l'alimentation nécessaire pour la croissance des enfants. Étant donné que notre gouvernement est un gouvernement fédéral, j'insiste sur le fait qu'il est essentiel que les autorités nationales, provinciales et municipales travaillent

conjointement. L'idée de base de ce plan consiste à s'assurer que la famille assume sa propre responsabilité dans la lutte contre la pauvreté; chaque ménage continuera de bénéficier du programme tant qu'il respectera ses engagements en termes de santé et d'alimentation vis-à-vis de chacun des membres, et qu'il veillera à ce que les enfants et les adolescents fréquentent régulièrement l'école.

La première phase de ce plan sera opérationnelle à partir de juillet de cette année, et elle nous permettra d'évaluer la méthode d'application afin de garantir l'accomplissement des objectifs du programme. Le fait que les trois ministères engagés dans le développement social coopèrent dans ce domaine, représente une innovation institutionnelle majeure pour notre pays; cela a été proposé plusieurs fois dans le passé sans jamais avoir été entièrement accompli.

Tandis que nous appliquons ces innovations stratégiques, nous ne cessons jamais d'apporter notre aide aux familles défavorisées ou de négliger nos devoirs en cas d'urgence climatique ou sociale. Nous nous attellerons aux tâches qu'une telle urgence exigera, et nous poursuivons, en même temps, notre travail en vue de bâtir une nation composée de citoyens libres et responsables qui grâce à une productivité accrue et au plein emploi n'auront plus besoin d'une aide publique.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Abdel Wahab Mohammad Al-Wazzan, Ministre des affaires sociales et du travail du Koweït.

M. Al-Wazzan (Koweït) (*parle en arabe*) : Je suis heureux de transmettre à l'Assemblée les salutations de S. A l'Émir de l'État du Koweït, Sheikh Jaber Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, que je suis honoré de représenter ici pour donner lecture du discours du Koweït devant cette assemblée.

Je voudrais, Monsieur le Président, vous féliciter de la manière dont vous assumez cette responsabilité de la présidence pour cette importante session. Je suis convaincu que vos talents, vos compétences et votre efficacité nous permettront d'obtenir de bons résultats. J'ai l'honneur d'adresser nos remerciements et l'expression de notre gratitude au chef du Gouvernement suisse et à la population suisse, pour l'accueil qu'ils ont réservé à cette session.

Le Sommet mondial pour le développement social, tenu par l'Organisation des Nations Unies à Copenhague en mars 1995, a représenté un progrès décisif dans le renforcement de l'engagement des États et des gouvernements envers le développement social. Il a souligné combien il était nécessaire que chaque pays dispose d'une stratégie nationale pour améliorer la condition de sa population.

Les principaux objectifs fixés dans la Déclaration étaient l'éradication de la pauvreté et du chômage, le plein emploi et l'insertion sociale, et la création des conditions propices à l'établissement d'un climat de sécurité, de stabilité et de justice sociales. Par les efforts de développement social qu'ils ont déployés au cours des dernières années et par leur présence à cette séance aujourd'hui, les États participants démontrent leur désir d'améliorer les conditions sociales de leur peuple. Cela devient réalisable par l'adoption de politiques sociales qui ne peuvent plus être considérées comme indépendantes des stratégies de développement économiques. Le développement social et le développement économique se complètent mutuellement.

La question du développement, sous ses diverses formes, était une priorité de l'État du Koweït depuis avant même la Déclaration de Copenhague. Depuis, le droit au développement est devenu une question majeure dans le domaine des droits de l'homme et l'État a déployé des efforts inlassables pour créer les conditions propices à la réalisation de ce droit.

L'État du Koweït procède actuellement à la modification et à la modernisation de sa législation pour la rendre conforme à la Déclaration de Copenhague. Il a, du reste, également adopté un certain nombre de lois en vue de répondre aux exigences du développement social et économique. Je citerai notamment les lois sur la propriété intellectuelle, les droits d'auteur, la protection de l'environnement, la réglementation des investissements étrangers, l'emploi de la main-d'oeuvre nationale et les soins aux personnes handicapées, ainsi que la loi de 1996 qui entérine le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Le choix du Koweït comme Capitale de la culture arabe en 2001 est venu couronner cette sage politique.

Le Koweït se rend compte que la mondialisation est une arme à double tranchant. Si de nombreux pays sont prêts à engranger rapidement les bénéfices économiques et sociaux de la mondialisation, d'autres, comme les pays les moins avancés, sont moins en me-

sure de prendre le train de la mondialisation et sont susceptibles d'en subir les contrecoups négatifs.

En outre, de nouveaux phénomènes sociaux comme la violence, le trafic d'armes et de drogues et d'autres marchandises interdites par la communauté mondiale entravent le développement social aux niveaux international, régional et national.

Nous estimons qu'il est nécessaire de créer un nouveau mécanisme de coopération et de coordination internationales, dirigé par l'ONU et ses institutions spécialisées, pour lutter contre ces phénomènes sociaux qui menacent la sécurité et la stabilité internationales et nationales. Nous souhaitons que ce mécanisme fasse l'objet des décisions prises à cette session.

Depuis son indépendance, l'État du Koweït a toujours cru qu'il ne pouvait y avoir de développement social sans un progrès économique dynamique. C'est la raison pour laquelle le Koweït continue de soutenir des projets de développement dans de nombreux pays du monde par le biais de l'aide publique au développement, dont le montant représente 4 à 5 % de notre produit national brut, ce qui est bien supérieur aux 0,7 % stipulés dans l'engagement 9 de la Déclaration.

Beaucoup d'institutions non gouvernementales koweïtiennes, dont des organisations de protection sociale, offrent à certains pays en développement une aide gratuite monétaire ou en nature pour appuyer leur développement social.

Dans le cadre de sa politique d'allègement de la dette des pays en développement, le Koweït a adopté en 1995 une loi par laquelle il a annulé le remboursement de la dette de certains pays en développement et annulé l'intérêt des prêts concédés à d'autres. Ce geste souligne le souci de mon pays de contribuer effectivement à l'élévation du niveau de vie de ces pays pauvres.

L'un des moyens de mettre en oeuvre les buts et principes de la Déclaration de Copenhague est notamment, comme le stipule l'alinéa u) du paragraphe 26, de

« [souligner] l'importance du retour dans leur famille de tous les prisonniers de guerre, disparus au combat et otages, conformément aux conventions internationales, afin de parvenir au plein développement social ».

À cet égard, le Koweït a le regret de rappeler à l'Assemblée qu'il reste encore en Iraq des prisonniers

de guerre et des détenus du Koweït et d'autres pays, où les retiennent les autorités iraqiennes depuis maintenant une dizaine d'années, en violation flagrante des lois et normes internationales. Nous espérons que l'on va accroître les pressions sur l'Iraq pour qu'il libère les prisonniers de guerre et les détenus du Koweït et des autres pays, qu'il coopère avec les organes de l'ONU et avec le Comité international de la Croix-Rouge, et qu'il applique les résolutions internationales pertinentes.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Anthony Dessources, Ministre de la planification et de la coopération externe de la République d'Haïti.

M. Dessources (Haïti) : Monsieur le Président, qu'il me soit permis tout d'abord, en ma qualité de Ministre de la planification et de la coopération externe et de chef de la délégation haïtienne, de vous transmettre les cordiales salutations de S. E. M. René Garcia Prével, Président de la République d'Haïti. Je voudrais par la même occasion présenter mes félicitations au Président de l'Assemblée pour son élection et lui souhaiter plein succès dans l'accomplissement de sa tâche. Mes remerciements s'adressent de façon spéciale au Gouvernement suisse pour l'appui combien appréciable fourni à la République d'Haïti en lui permettant de participer à ces assises et pour l'accueil chaleureux qu'il nous a réservé.

La vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies tenue sous le thème « Le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation » participe aux multiples et constantes réflexions mûrement produites par les pays qui veulent résolument s'engager dans la lutte contre la pauvreté ou qui l'ont délibérément soutenue à travers le temps. Cette session se veut la consécration d'un ensemble d'acquis réalisés par les pays à travers leurs plans d'actions dans le sens de la gouvernance à des fins sociales. Elle témoigne également de l'ampleur des défis à relever par les nations dans le choix des politiques à mener pour une meilleure répartition des fruits de la croissance économique. Elle se veut, aussi, un forum d'évaluation des démarches et des politiques publiques diversement menées par les pays dans le sens d'une plus grande justice sociale.

La République d'Haïti, à l'issue du Sommet de Copenhague, a fortement concentré ses efforts dans la promotion des programmes sociaux dans le pays en

renforçant les dispositions déjà prises dans le programme d'investissement public national où la priorité a été accordée à la justice sociale, à la sécurité publique, à l'éducation et à la multiplication des services de santé à travers les centres de santé ruraux.

Le Gouvernement de mon pays, au moyen des maigres ressources collectées auprès des contribuables, s'est attelé à de multiples travaux conduisant tant à la modernisation du système hospitalier national, au développement des infrastructures scolaires qu'au développement des infrastructures routières.

Cependant, la crise institutionnelle qui a frappé le pays a paralysé le programme du Gouvernement du fait de la non-ratification des accords de prêts, notamment ceux déjà négociés avec les institutions multilatérales de développement. Toutefois, nous augurons de bonnes perspectives pour un redémarrage du programme avec le retour à la normalité institutionnelle. C'est dans ce cadre là que les élections législatives et municipales du 21 mai dernier ont été organisées, avec l'objectif de renouveler les deux tiers du Sénat de la République et d'élire les députés et les responsables des collectivités territoriales. La date du second tour est prévue pour le 9 juillet prochain.

L'orientation stratégique du Gouvernement pour l'édification d'un vaste programme de développement à long terme a été largement commentée à la réunion de suivi du Sommet de Copenhague qui s'est tenue à la Trinité-et-Tobago en septembre de l'année dernière.

Les principaux résultats obtenus concernent : l'implantation du programme de scolarisation universelle pour tous les enfants de 3 à 12 ans; la promotion et l'amplification du programme national de cantines scolaires; l'élargissement de l'assiette de crédits en faveur des couches vulnérables de la population – paysans, femmes marchandes et gens de petits métiers; la généralisation du programme de crédit décentralisé; la mécanisation agricole et la modernisation du transport collectif public.

Cependant, malgré la diversité des actions entreprises par le Gouvernement, la performance de la stratégie de lutte contre la pauvreté reste encore faible en raison des difficultés financières actuelles. Disposant d'un plafond de financement réduit et soucieux du respect de la discipline budgétaire établie, le Gouvernement consent des sacrifices financiers énormes pour ne pas répercuter les coûts de la hausse des produits pétroliers sur les couches vulnérables de la population.

L'absorption de ces coûts constitue donc pour l'État une obligation au même titre que les dépenses de fonctionnement et le paiement du service de la dette.

Toutefois, le Gouvernement s'engage à poursuivre le programme de lutte contre la pauvreté. Les actions dont les expériences ont été jugées encourageantes seront reprises dans la phase opérationnelle de la stratégie de développement à long terme dont le diagnostic vient d'être élaboré dans le cadre du bilan commun de pays réalisé avec le Programme des Nations Unies pour le développement.

Les grandes lignes d'action que le Gouvernement compte suivre dans le cadre de cette stratégie à long terme se résument comme suit : premièrement, une politique économique axée sur la mise en place des conditions nécessaires pour la croissance des investissements privés en vue de l'augmentation de la richesse nationale et de la création d'emplois durables et stables; deuxièmement, une politique de décentralisation axée sur le développement des capacités des pouvoirs locaux à prendre en charge le développement socioéconomique de leurs collectivités; troisièmement, la participation des populations locales à la définition et à la préparation des programmes et des projets; quatrième, une politique d'intégration des programmes des organisations non gouvernementales.

Il convient de souligner que la mise en oeuvre de cette stratégie s'appuie sur un programme de renforcement de la capacité statistique nationale à fournir des données fiables nécessaires à l'établissement d'une carte de pauvreté, instrument de base permettant au Gouvernement d'identifier les poches de pauvreté et de définir les priorités afin de mieux cibler les interventions.

Le Président assume la présidence.

Il s'agit pour le Gouvernement de la République, comme l'a souligné le Secrétaire général dans son discours d'ouverture de la session extraordinaire, d'investir dans les hommes, afin de vaincre définitivement le spectre de la pauvreté.

La lutte contre la pauvreté doit être universelle. Tous les pays ont intérêt à se lancer dans cette voie. Les pays développés doivent aider les pays du tiers monde à bénéficier des fruits de la mondialisation. Jusqu'ici, la mondialisation n'a profité qu'à un petit groupe de pays. La lutte contre la pauvreté passe par la lutte contre la marginalisation des pays du tiers monde,

de manière à éviter les problèmes migratoires, la criminalité transnationale, la violence sociale, qui eux-mêmes constituent des facteurs de nuisance au progrès et à la civilisation.

La République d'Haïti, comme on peut le voir, est déterminée à se positionner hautement à l'orée du troisième millénaire parmi les nations dont la modernité économique et la démocratie en sont les principaux symboles. À ce propos, elle reste persuadée d'atteindre ses objectifs en renforçant sa capacité de développement par une intégration régionale beaucoup plus poussée et une décentralisation effective de ses moyens dans un cadre de coopération bien dynamique.

La délégation haïtienne, dans ce sens, appuie fermement les déclarations de certaines délégations invitant les pays riches à démontrer leur solidarité envers les pays en développement les plus pauvres en consacrant 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement. C'est dans ce même esprit que la délégation haïtienne souscrit à la déclaration qui sera faite par le représentant de la Francophonie au nom des pays ayant le français en partage.

Haïti a expérimenté une nouvelle forme de coopération avec la République de Cuba, particulièrement dans le domaine de la santé et de la formation médicale. Cette expérience a démontré les avantages qu'on peut tirer de la coopération Sud-Sud. Cependant, ce créneau est peu exploité car les pays pauvres ne peuvent s'offrir qu'une expertise alors qu'il faudra nécessairement des capitaux pour bénéficier de l'encadrement disponible. En ce sens, la République d'Haïti invite les pays donateurs à considérer dans leur stratégie le financement des programmes de coopération technique des pays pauvres pour la mise en oeuvre de projets touchant le développement social. Il s'agit là d'une autre forme d'appui aux pays les moins avancés dans leur lutte contre la pauvreté.

Haïti, le pays le plus pauvre de l'Amérique, répond fermement au rendez-vous de l'histoire pour éradiquer de façon définitive le spectre de la pauvreté. Cette vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le développement social doit être le forum privilégié pour soutenir les démarches déjà menées par les pays ou les communautés de pays en vue de l'annulation de la dette des pays pauvres, dont celle d'Haïti.

Au nom de la solidarité internationale, au nom du Gouvernement de mon pays, j'ai l'honneur de soumet-

tre à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale la demande de la République d'Haïti relative à l'annulation de la dette de tous les pays pauvres de la planète ou sa reconversion en investissements au bénéfice des programmes sociaux.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ruben Shugarian, Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Arménie.

M. Shugarian (Arménie) (*parle en anglais*) : Alors que nous engageons une réflexion sur les années écoulées depuis le Sommet mondial pour le développement social de 1995, nous nous trouvons au point de rencontre entre la mondialisation et la nouvelle ère de l'information, qui raccourcissent les distances géographiques, transcendent les frontières et remplacent les sources classiques de richesse mondiale.

Depuis le Sommet de Copenhague, l'évolution de la société mondiale a démontré qu'il fallait accorder la plus haute priorité au développement social et à l'établissement de normes acceptables pour le bien-être de tous dans l'édification des démocraties du XXIe siècle.

Le Sommet mondial s'est attaché à imposer le développement social comme une priorité politique même si la réalisation des objectifs du Sommet s'annonce longue et complexe.

Le Sommet a permis de réaffirmer que le développement social devait faire partie intégrante des politiques nationales, et que les gouvernements devaient assumer la responsabilité de tous les programmes économiques nationaux car ces programmes avaient des conséquences sociales importantes. Les décisions adoptées au Sommet de 1995 ont assigné des tâches concrètes et défini des stratégies communes en vue d'assurer la poursuite du progrès social et d'améliorer ainsi les conditions de vie dans le monde. Bien que non contraignantes, ces décisions établissent des normes qui représentent les objectifs à atteindre pour le prochain siècle afin de réaliser le développement social à l'échelle mondiale.

Pour évaluer dans quelle mesure les objectifs du Sommet ont été mis en oeuvre, nous devons nous concentrer sur les progrès qui ont été réalisés depuis Copenhague. À cet égard, la présente session extraordinaire nous offre une excellente occasion d'échanger nos expériences constructives et d'examiner les obstacles et les difficultés qui se sont présentés. Elle nous

permet également de faire le point sur la capacité des pays à s'attaquer aux grands défis sociaux.

À l'heure actuelle, il est évident que les effets de la mondialisation se font sentir dans tous les pays du monde, qu'ils soient avancés, en développement ou en transition. La spécialisation des marchés et leur élargissement grâce au commerce, à la division du travail et à une affectation plus efficace et plus diversifiée des ressources financières devraient permettre d'accroître la productivité générale et d'élever les niveaux de vie. Cependant, aucun pays ne peut profiter de cette tendance de manière spontanée.

Les principales tâches auxquelles doivent s'atteler les gouvernements consistent à mener des politiques saines d'ajustement structurel, à répondre aux problèmes sociaux et à tirer parti des possibilités offertes aujourd'hui par la mondialisation. Les réformes et la planification de l'économie à l'échelle nationale sont tout aussi indispensables que l'intégration et la coopération régionales pour optimiser les bénéfices et les possibilités qui s'offrent. C'est pourquoi les améliorations qui doivent être apportées dans le domaine social doivent faire partie intégrante de toute politique et programme économique efficace.

Le Sommet mondial pour le développement social a également marqué une étape décisive dans les efforts faits par la communauté internationale pour renforcer la coopération internationale dans le secteur du développement social. Nous estimons que les activités de l'ONU dans les domaines économique et social devraient être davantage centrées sur les besoins particuliers des pays aux économies en transition pour faciliter leur intégration dans l'économie mondiale et les aider à surmonter les obstacles incontournables qui caractérisent toute période de transition.

L'Arménie, qui effectue une transition d'un régime totalitaire à une société plus démocratique et plus ouverte, doit simultanément consolider ses structures d'État. Et surtout, elle doit améliorer son potentiel économique, mettre en place un nouveau programme social et régler le conflit du Karabakh. Le plus difficile pour l'Arménie c'est qu'elle doit s'attaquer de front à tous ces problèmes dans la mesure où ils sont, en fait, tous interdépendants.

La période de transition économique en Arménie a été marquée par l'effondrement des échanges commerciaux avec l'Europe centrale et les anciennes Républiques soviétiques, suivi par une chute brutale de sa

production, un taux élevé d'inflation et l'érosion des revenus et du pouvoir d'achat. Les disparités sur le marché du travail avaient abouti à une situation où le salaire moyen ne permettait plus d'assurer les moyens d'existence les plus élémentaires. Le système social soviétique d'alors ne fonctionnait plus. Nous n'avions plus les moyens de garantir un filet de sécurité sociale comme cela était stipulé dans la Constitution arménienne. D'après certaines statistiques inquiétantes, la population arménienne a diminué au cours des cinq dernières années. Le taux d'émigration dû au taux de chômage élevé a entraîné des changements démographiques.

Tout comme dans les autres pays aux économies en transition de l'Europe centrale et orientale, l'évolution vers l'économie de marché en Arménie a mis en exergue un certain nombre de problèmes qui ont un rang de priorité élevé pour le Gouvernement. Ce sont précisément ces problèmes qui ont été examinés à Copenhague en 1995. Durant les cinq dernières années, le Gouvernement arménien a mis en oeuvre un programme complexe pour améliorer l'environnement social dans le pays. Des changements structurels ont été introduits, dont certains ont été incorporés dans la nouvelle législation. Le Gouvernement estime que l'élaboration d'un programme public sur la politique sociale revêt une importance capitale.

Un programme stratégique de réduction de la pauvreté a été lancé dans le pays. Ce programme porte sur les points suivants : promotion de l'activité économique, réduction du chômage, amélioration du système d'administration publique, renforcement de la campagne de lutte contre la corruption et amélioration des services publics fournis aux groupes vulnérables de la population.

Conformément au décret du Premier Ministre concernant l'amélioration des conditions sociales, qui a été promulgué en 1996, les Ministères de la sécurité sociale et des statistiques ont élaboré un plan d'action. Ils ont réalisé une série d'études, dont les résultats ont été utilisés en vue d'améliorer le système de sécurité sociale. En 1998, le Gouvernement a demandé une étude sur les méthodes de calcul du budget minimum de la ménagère. Une méthode a donc été mise au point qui permet de calculer le budget alimentaire et la consommation par trimestre. Sur la base des travaux réalisés, un système d'allocations familiales a été mis sur pied en 1999. Un document intérimaire sur la stratégie nationale d'éradication de la pauvreté a été publié

au début de cette année. Il énonce les priorités en matière de développement social et de lutte contre la pauvreté.

La politique visant à créer un climat favorable pour les petites et moyennes entreprises, tant dans les zones urbaines que rurales, et la mise en oeuvre de programmes complets d'investissement public sont destinées à réduire la pauvreté. Ces programmes prévoient également d'élargir l'accès aux services sociaux, notamment pour ce qui est des services d'éducation et de soins de santé. Ces activités devraient à leur tour créer des possibilités permettant d'assurer un accès pour tous à l'éducation et d'améliorer la situation en ce qui concerne le financement du système éducatif. Les soins de santé, notamment pour les enfants, seront au centre des activités d'élargissement de la gamme des services de soins de santé gratuits.

Les groupes vulnérables, tels que les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, ont également un rang de priorité élevé dans la politique du Gouvernement. Entre 1988 et 1993, quelque 300 000 réfugiés se sont installés en Arménie à la suite des opérations de nettoyage ethnique menées dans l'Azerbaïdjan voisin. En outre, 170 000 personnes ont été déplacées dans le pays à cause du tremblement de terre et des bombardements systématiques des régions frontalières entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

Le conflit du Haut-Karabakh a eu un impact négatif sur la situation sociale en Arménie et également dans la région tout entière. Contrairement à l'Azerbaïdjan, l'Arménie n'a jamais utilisé à des fins politiques le problème des réfugiés et des personnes déplacées au plan interne. Le Gouvernement a pris des mesures sérieuses, avec l'aide de la communauté internationale, en vue de répondre à leurs besoins.

En Arménie, il y a actuellement environ 200 000 personnes au chômage. L'introduction du système de sécurité sociale devrait donner lieu à un changement qualitatif dans la politique du Gouvernement et aider celui-ci à passer des mesures d'urgence à une stratégie à long terme de lutte contre la pauvreté et le chômage. Le Gouvernement envisage également de mettre en oeuvre un programme important pour encourager le lancement de travaux publics, qui devrait devenir une composante importante de la campagne de lutte contre le chômage. Le Gouvernement encourage les fonds et les organisations non gouvernementales, religieuses et bénévoles à jouer un rôle accru,

s'engageant à coopérer avec plusieurs d'entre elles, voire à leur confier certains aspects du développement social.

La formation de spécialistes compétents est un autre aspect important du développement social. Dans le passé, aucune université arménienne ne possédait de département ressemblant à un département des sciences sociales. Il y a cinq ans exactement, la plus vieille institution d'Arménie, l'Université d'État de Yerevan, a commencé à dispenser un enseignement dans ce domaine et pour la première fois cette année, des étudiants se sont vus décerner des diplômes de spécialistes en matière de services sociaux. Ces lauréats représentent notre atout, ils ont étudié la Déclaration de Copenhague sur le développement social et le Programme d'action dans le cadre de leur programme d'études et ils entrent dans la vie professionnelle avec l'objectif de contribuer à la mise en oeuvre des décisions du Sommet et à la réalisation du développement social en Arménie, dans la région et dans le monde entier.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Rio Serri, Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Italie.

M. Serri (Italie) (*parle en italien*) (*texte anglais fourni par la délégation*) : Les choix faits à Copenhague en 1995 ont marqué un moment très important dans la réflexion et le débat international concernant les problèmes du développement.

Certaines écoles de pensée avaient tendance à considérer que les mécanismes du marché suffiraient à eux seuls pour régler les problèmes de développement économique et social. À cet égard, le Sommet de Copenhague ainsi que les conférences mondiales de l'ONU qui ont suivi ont une fois de plus mis en lumière la nécessité de ramener l'abord des problèmes sociaux à la base du développement économique : le développement humain; la lutte contre la pauvreté; le chômage et l'isolement social; la nécessité de la protection et de la reproduction de l'environnement; un nouveau rôle qui devra être joué par les femmes; et les droits des enfants.

Nous avons commencé à progresser sur cette voie, mais nous n'en sommes qu'au début. Il y a encore de nombreuses entraves et difficultés à surmonter, et beaucoup de stratégies à redéfinir.

Premièrement, je pense que les expériences vécues au cours des quelques dernières années ont montré

que les buts de l'aide au développement, des mesures de lutte contre la pauvreté et de la promotion des droits de l'homme et de la dignité humaine ne pourront être atteints tant que l'ensemble des politiques économiques, financières et commerciales utilisées dans le monde entier n'auront pas porté leurs fruits. C'est encore plus vrai si nous considérons le processus de la mondialisation, qui a eu un impact énorme sur la vie des gens et qui a provoqué de vastes mouvements et protestations, il est vrai contradictoires – comme ce fut le cas par exemple à Seattle.

La question n'est pas de savoir s'il faut limiter ou mettre un terme au processus de mondialisation. Toutefois, il est maintenant clair que le processus doit être régi avec l'objectif d'atteindre une plus grande stabilité sur le plan de la croissance économique et de garantir que l'accent est mis sur le développement humain et social et la croissance civique de chaque communauté.

Cela signifie que de nouvelles relations doivent être établies aux niveaux mondial et régional entre les autorités politiques, à commencer par l'Organisation des Nations Unies, ainsi qu'entre les autorités financières, monétaires et commerciales. De nouveaux équilibres des pouvoirs, plus représentatifs et plus justes, doivent être créés entre les pays développés et les pays en développement, et encore plus avec les pays les moins avancés qui ont toujours une influence bien trop faible sur les mécanismes de prise de décisions.

Dans ce processus, les institutions et les organisations du système des Nations Unies ou celles qui y sont reliées peuvent jouer un rôle en servant d'inspiration et en offrant des conseils et des services de coordination, qui ne devraient pas se limiter simplement à des démarches techniques ou purement bureaucratiques. C'est seulement de cette façon que les objectifs établis à Copenhague et par la suite pourront être atteints, puisqu'ils mènent à des choix qui ont un impact sur les résultats des politiques et des points de référence économiques et financiers.

Il importe d'aller de toute urgence dans cette direction. Les crises et les situations d'urgence humanitaires risquent d'être plus importantes que notre capacité de les prévenir et de les éviter par le biais de solutions courageuses, de ressources appropriées et d'un esprit novateur. Il suffit de penser aux aspects tragiques des courants migratoires, comme ce fut récemment le cas à Douvres, et aux nouveaux phénomènes criminels qui y sont associés. Dans le même ordre d'idée, nous

devons nous attaquer à la nouvelle phase de notre travail. C'est notre responsabilité directe. L'expérience des quelques dernières années nous enseigne au moins trois choses essentielles.

Premièrement, il est de plus en plus nécessaire de s'éloigner de la coopération en matière de développement, en tant que somme de projets distincts et indépendants, pour adopter une coopération fondée sur des objectifs et des stratégies communes, et des actes coordonnés et à longue portée qui peuvent servir de points de référence pour guider les politiques nationales et régionales.

Deuxièmement, il est nécessaire de rechercher une nouvelle dynamique entre les initiatives unifiées et coordonnées, qui, cependant, aille plus loin que des pratiques très sectorielles, centralisées et quelquefois uniquement axées sur le bien-être, et d'encourager une nouvelle participation large et décentralisée des partenaires sociaux et de leurs communautés. Cela voudrait dire que les institutions démocratiques et toutes les formes organisées de la société civile doivent jouer un nouveau rôle. C'est pour ces raisons que l'Italie a décidé d'organiser, en coordination avec la présente session extraordinaire de l'Assemblée générale, un événement spécial de deux jours pour débattre de la coopération décentralisée.

La troisième leçon tirée découle des deux autres. Dans le monde actuel, compte tenu des nouvelles corrélations qui se créent et des possibilités qu'offrent les communications et les nouvelles technologies, il est de la plus haute importance de trouver de nouvelles formes de convergence voire d'intégration entre les secteurs privé et public, entre les événements économiques et sociaux, entre les dynamiques des affaires et la communauté, ainsi qu'entre les valeurs de communauté, de solidarité ou de partenariat dans les moments les plus riches de la vie sociale. Dans ce sens, il sera utile d'envisager de nouvelles formes de coopération internationale.

Avec son énorme potentiel de ressources à consacrer à l'aide publique au développement, l'Union européenne devrait aussi apporter la contribution nécessaire pour atteindre les objectifs établis à Copenhague. Cette contribution pourrait s'avérer décisive pour la culture sociale et politique de l'Union. Nous essayons d'atteindre ces objectifs dans le cadre du Conseil de l'Europe.

Nous tentons d'amener le secteur italien de la coopération à travailler dans ce sens en trouvant des moyens d'accroître les ressources consacrées à l'aide publique au développement et en atteignant un nouvel équilibre entre la coopération bilatérale et la coopération multilatérale. Ce dernier élément est l'outil le plus approprié pour mettre en place les innovations nécessaires dans la politique du développement, à condition toutefois que l'on évite la bureaucratie et que l'on engage un vrai dialogue avec toutes les personnes intéressées.

À cette fin, l'Italie coopère déjà avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'autres organisations internationales afin de mettre en oeuvre des programmes cadres de développement humain – des programmes qui sont coordonnés mutuellement dans 14 pays du monde. Pour l'an 2000, nous avons déjà alloué plus de 150 millions de dollars à de nouveaux programmes cadres qui visent explicitement à réduire la pauvreté et à atteindre les autres objectifs fixés à Copenhague.

L'Italie souhaite appuyer ces nouvelles formes de coopération et nous avons, par conséquent, décidé de participer à leur lancement en prévoyant un financement spécial pour les fonds d'affectation spéciale établis par le PNUD et l'Organisation internationale du Travail (OIT). Nous prions chaleureusement le Secrétaire général de poursuivre les consultations et les efforts afin que d'autres partenaires choisissent cette voie, en collaboration avec le PNUD, l'OIT et d'autres organisations et institutions internationales.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer que tout cela aura une incidence réelle si la session extraordinaire de Genève et les mesures qui en découleront donnent un nouvel élan aux efforts visant à mettre à jour, intégrer, voire modifier les politiques économiques, financières et commerciales, à commencer par la réduction et l'annulation de la dette. L'annulation de la dette ne doit pas être considérée comme une mesure exceptionnelle mais comme le début d'une nouvelle phase qui permettra de prévenir un accroissement de la dette et d'offrir de nouvelles bases saines et durables de développement, même aux pays et aux populations qui jusqu'à présent sont demeurés, partiellement ou totalement, en marge du développement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Tatsuo Arima, chef de la délégation du Japon.

M. Arima (Japon) (*parle en anglais*) : J'aimerais tout d'abord exprimer ma profonde gratitude à tous ceux qui ont participé aux préparatifs de la présente session extraordinaire qui se propose d'examiner l'état actuel du développement social au seuil du XXI^e siècle.

Le consensus consistant à « placer l'être humain au centre du développement », qui a été atteint au Sommet mondial du développement social, a eu depuis un impact réel sur toutes nos activités dans ce domaine important du développement. Depuis ce Sommet, toutefois, la fameuse mondialisation – en dépit de ses bienfaits – a élargi le fossé entre les riches et les pauvres. Notre préoccupation essentielle dans les mesures que nous prenons pour faire face à cette situation doit être la protection des moyens d'existence et de la dignité des individus. En d'autres termes, nous devons placer notre intérêt pour la sécurité humaine au centre même de nos actions pour le développement social.

En tant que principal donateur de l'aide publique au développement depuis neuf ans, le Japon attache une importance particulière à la pauvreté dans les pays en développement. Les efforts de réduction de la pauvreté dans ces pays devraient être appuyés par un allègement de la dette. Conformément à l'Initiative en faveur des pays pauvres lourdement endettés, adoptée au Sommet de Cologne l'année dernière, le Japon est fermement attaché à l'annulation totale de toute la dette de l'aide publique au développement dont sont redevables les pays pauvres lourdement endettés. Il est urgent que la mise en oeuvre de l'Initiative soit accélérée, et à cet égard, le Japon a décidé au mois d'avril d'étendre jusqu'à 100 % son allègement de la dette au titre de l'aide non publique de développement due par les pays pauvres lourdement endettés dans le cadre international, et d'apporter une contribution de jusqu'à 200 millions de dollars au Fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale pour les pays pauvres lourdement endettés.

Dans la mise en oeuvre de l'allègement de la dette, il importe de s'assurer que les ressources libérées soient utilisées efficacement pour le bien être des populations dans les pays débiteurs. À cet égard, la participation de la société civile et d'autres parties intéressées à ce processus est bénéfique. Le Gouvernement du Japon mettra en oeuvre ces mesures d'allègement de la dette, en prenant en considération les points de vues des diverses parties telles que les organisations non gouvernementales et la société civile. À long terme,

toutefois, les pays en développement doivent renforcer leur capacité de gestion de la dette et accroître leur aptitude à tirer un meilleur parti des prêts disponibles. Dans ce but, le Japon organise, depuis 1999, avec la participation des pays africains, des séminaires sur la gestion de la dette.

Dans nos efforts visant à réduire la pauvreté dans les pays en développement, l'importance de l'enseignement primaire et de la santé, de même que le renforcement du pouvoir des femmes ne sauraient être exagérés. La politique à moyen terme sur l'aide publique au développement que le Japon a adoptée et qu'il a annoncée l'année dernière, accorde la plus haute priorité à ces domaines. Le Japon contribuera activement à la promotion d'une éducation de base de qualité, en mettant particulièrement l'accent sur l'éducation des fillettes, conformément au Cadre d'action de Dakar adopté lors du Forum mondial sur l'éducation.

Pour endiguer la propagation des maladies infectieuses, notamment du VIH/sida, le Japon a accordé une aide d'environ 100 millions de dollars entre les exercices 1994 et 1998 dans le cadre de notre Initiative sur les questions mondiales concernant la population et le sida. Nous avons également apporté une contribution de 5,5 millions de dollars pour l'exercice 1999 aux organisations internationales pertinentes dans le cadre de notre Initiative pour les femmes dans le développement.

Le Japon se rallie à cette démarche participative dans son aide pour réduire la pauvreté à l'échelon local. Afin d'appuyer les efforts des institutions financières internationales à cet égard, le Japon a décidé de créer des fonds pour la réduction de la pauvreté auprès de la Banque asiatique de développement et auprès de la Banque mondiale, en apportant une contribution de près de 94 millions de dollars à chacune de ces banques.

La promotion du développement social, y compris l'intégration sociale, est importante non seulement en soi, mais également comme mesure à long terme pour s'attaquer aux causes mêmes des conflits. Reconnaissant l'importance des fondements solides qu'offre la démocratie pour la bonne gestion des affaires publiques dans les pays en développement, le Japon a mis en oeuvre des activités de coopération dans le cadre de ce que l'on appelle le partenariat pour le développement démocratique. Pendant cette période quinquennale qui a commencé en 1994, le Japon a accepté 765 stagiaires pour contribuer aux efforts de

pour contribuer aux efforts de démocratisation des pays en développement, et a fourni une assistance électorale dans 40 régions environ.

Alors que nous nous efforçons de trouver une issue à l'impasse économique actuelle au Japon, nous accordons la priorité à la création d'emplois, dans une optique centrée sur l'être humain. C'est dans le même esprit que la coopération du Japon en matière de développement s'attache à la formation professionnelle, en mettant notamment l'accent sur l'appui aux femmes et aux couches vulnérables de la société.

Depuis 1997, en réponse à la crise économique asiatique, le Japon a engagé plus de 80 milliards de dollars au titre de l'aide aux pays asiatiques. Cette crise économique nous a enseigné bien des leçons. Parmi celles-ci, je citerai le rôle important du dialogue tripartite entre le gouvernement, les organisations de travailleurs et les organisations d'employeurs dans l'établissement d'un consensus social susceptible de surmonter de semblables crises. Le Japon espère que dans le domaine de la politique de l'emploi, ce principe tripartite pourra être établi sur un plan universel.

L'Organisation internationale du Travail joue un rôle extrêmement important en faveur de la promotion du développement social, et ses initiatives dans ce domaine gagnent en importance. La Déclaration de l'OIT sur les principes et droits fondamentaux sur les lieux du travail constituent un instrument vital pour promouvoir des normes de travail dans le monde entier. Nous espérons sincèrement que l'OIT continuera de jouer un rôle de chef de file dans la promotion de ces normes.

Aujourd'hui, les progrès rapides des techniques d'information modifient nos modes de vie, améliorant leur efficacité et parfois leur qualité. L'une des clefs pour un XXI^e siècle pacifique et prospère, consiste à veiller à ce que tous ceux qui n'ont pas bénéficié des avantages de ce progrès en tirent également profit. Le Japon déploie bien des efforts à cet égard, et cherche le moyen de promouvoir les techniques d'information dans les pays en développement.

Nous sommes réunis ici tout en étant conscients des limites de la poursuite du développement économique pour lui-même et de l'effet déshumanisant de la mondialisation telle qu'elle se pratiquait. Grâce à cette conscience, nous élaborerons ici des mesures et initiatives supplémentaires. Le Japon promet de faire de son mieux pour mettre rempli ses engagements.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. Mme Lim Soo Hoon, Secrétaire permanente auprès du Ministère communautaire du développement et des sports de Singapour.

Mme Hoon (Singapour) (*parle en anglais*) : Singapour est un État d'une population totale d'environ 3,9 millions qui s'étend sur un territoire d'environ 600 kilomètres carrés. Nous ne disposons pas de ressources naturelles, si ce n'est notre population. Nous importons près de 60 % de nos besoins en eau et pratiquement toutes nos denrées alimentaires. Nous vivons dans une société multiraciale, multireligieuse, multilingue et multiculturelle.

Compte tenu de ces circonstances, nous pensons que nous devons investir dans notre peuple et lui offrir les possibilités offertes par le développement et la croissance. Nous oeuvrons d'arrache-pied pour sauvegarder notre cohésion en accordant une extrême attention à notre diversité. Chaque Singapourien est fermement convaincu que ce n'est que par le travail qu'il peut aspirer à une récompense basée sur les principes de méritocratie et d'autonomie. Nous ne croyons pas à la charité sociale. Nous pensons que la famille est la pierre angulaire de notre société. Si un individu a besoin d'aide, elle doit constituer la première ligne de notre filet de sécurité. Ce n'est que si la famille ne peut pas subvenir à ses besoins qu'elle peut recevoir de l'aide de la communauté et du gouvernement.

Ces principes sont, en somme, à la base de l'approche adoptée pour les politiques de Singapour en matière de développement social. Notre démarche est conforme aux engagements de la Déclaration de Copenhague.

Singapour met l'accent sur le développement économique et social de ses citoyens en mobilisant tous les secteurs de notre société : le gouvernement, le secteur bénévole, le secteur privé, la communauté, la famille et les particuliers.

Comme je l'ai dit auparavant, nous pensons que la stabilité et la force de la famille sont le fondement de notre société. Les familles transmettent les valeurs positives de génération en génération, définissant ainsi la force morale de la société et assurant le succès de notre développement social. Le Gouvernement et la communauté peuvent seulement contribuer à créer un environnement qui favorise l'épanouissement de la famille. Mais c'est à la famille qu'il appartient en der-

nier ressort de décider comment elle souhaite se développer.

Une étude récente sur la famille à Singapour a révélé qu'elle se porte plutôt bien. Néanmoins, la famille en tant qu'institution à Singapour va être de plus en plus soumise aux pressions engendrées par la mondialisation. Les parents qui travaillent doivent se battre pour concilier le travail et la famille. Les Singapouriens, notamment ceux qui ont une éducation et qui font carrière, retardent leur mariage et ont moins d'enfants ou n'en ont pas du tout. Comme beaucoup d'autres pays, nous connaissons une baisse du taux de fécondité qui se situe actuellement à 1,49, c'est-à-dire très en deçà du taux de renouvellement, qui est de 2,1.

En conséquence, la population de Singapour compte parmi les populations qui vieillissent le plus rapidement dans le monde. Bien que la population soit relativement jeune aujourd'hui, cela devrait changer rapidement dans les 20 ou 30 prochaines années. En 1999, les personnes âgées représentaient 7 % de la population. D'ici 2030, 20 %, soit un cinquième de la population, auront plus de 65 ans. Cette situation va imposer des contraintes aux membres adultes de la famille qui travaillent, car ils devront s'occuper à la fois des personnes âgées et des enfants en bas âge. C'est pourquoi nous oeuvrons d'arrache-pied pour essayer de rétablir notre taux de fécondité et nous préparer à avoir une population vieillissante.

Le développement économique et le développement social vont de pair. Nous devons agrandir la taille du gâteau économique si nous voulons nourrir nos citoyens et assurer que leurs estomacs sont pleins. C'est pourquoi, la priorité de notre gouvernement a toujours été axée sur le développement économique. Actuellement, Singapour jouit du plein emploi et tous les habitants de l'île ont accès à des services de base, tels que le logement, les soins de santé et l'éducation.

Pour que Singapour puisse affronter la concurrence, notre population doit s'adapter aux exigences d'une économie mondiale en pleine mutation. La récente récession économique qui a frappé l'Asie a mis en exergue le besoin d'améliorer les compétences et d'offrir des possibilités de recyclage. L'économie fondée sur les connaissances va transformer le milieu du travail et notre population active devra être prête à effectuer la transition vers une économie nouvelle.

Nous avons toujours considéré l'éducation comme un investissement prioritaire. Les garçons et les

filles y ont un accès égal. Bien que l'éducation ne soit pas obligatoire, la fréquentation scolaire approche les 100 %. Cela témoigne de l'importance que nos concitoyens attribuent à l'éducation en tant que moyen de mener une meilleure existence.

Pour porter au niveau le plus élevé possible les ressources en faveur du développement social, le Gouvernement de Singapour travaille étroitement avec les administrations locales, les organisations sur le terrain, les organisations non gouvernementales, les organisations bénévoles, les syndicats et d'autres groupes communautaires pour mettre en place un réseau complet de services et de programmes sociaux. Nous appelons cette démarche les « multiples mains secourables ». L'assistance sur le terrain, alliée à une participation communautaire aussi large que possible, est particulièrement efficace. Parmi les services sociaux qui sont ainsi fournis, on peut par exemple citer la dispense de conseils, l'exécution de programmes éducatifs et l'octroi d'une aide financière.

Le Gouvernement de Singapour planifie, réglemente et facilite la mise en place de services sociaux. Il est à la fois le fournisseur et le catalyseur de ces services. Il octroie des terres ou des locaux et des ressources et fournit une aide financière. L'État couvre jusqu'à 90 % des coûts de mise en valeur et 50 % des dépenses courantes au titre des services mis en place et dirigés par les organisations non gouvernementales. Il dispense en outre des conseils sur les services sociaux au secteur bénévole et aux groupes civiques et communautaires.

Cette démarche contribue également à édifier une communauté soudée et charitable. L'esprit de bénévolat est mis en valeur et vivement encouragé car il aide à développer un sentiment d'identité et d'appartenance à la communauté. Cela renforce le sentiment d'autonomie et contribue à galvaniser les énergies nécessaires pour répondre aux besoins sociaux et communautaires. Les plus doués et les plus talentueux sont encouragés à aider les moins fortunés.

Comme dans toute société, il existe toujours une petite couche de la population qui ne peut faire face à ses difficultés et qui n'a ni famille, ni amis vers qui se tourner pour demander de l'aide. Le Gouvernement et la communauté les aident mais d'une manière qui ne favorise pas une mentalité de dépendance ou d'impuissance.

Ceux qui ont besoin d'une aide sont encouragés à assumer leur responsabilité personnelle et sociale.

L'idée maîtresse de notre politique sociale consiste à créer des conditions propices pour faire en sorte que tous nos concitoyens aient des chances égales d'acquérir une éducation, un travail et un logement. Des possibilités et une assistance sont offertes aux personnes défavorisées pour les aider à atteindre le même niveau que le reste de la population. On leur propose, à cet effet, des services d'éducation, de formation et d'amélioration des compétences de sorte qu'elles puissent continuer de travailler, ainsi que tout un éventail de services sociaux.

Le Gouvernement de Singapour s'efforce, en concertation avec la communauté, d'assurer que les plus défavorisés reçoivent une aide et que personne ne se retrouve marginalisé. Les besoins de base, notamment le logement, l'éducation et les soins médicaux, sont considérés comme faisant partie du filet de sécurité sociale. Une attention particulière est également accordée aux familles ayant un faible revenu, aux personnes âgées démunies et aux handicapés.

Lors du récent ralentissement économique survenu à Singapour, le gouvernement et la communauté ont réagi à cette situation en fournissant une aide à ceux qui étaient privés d'une assistance financière provisoire pour les aider à retrouver un nouvel emploi. Le Gouvernement a également prévu tout un ensemble de mesures pour aider les entreprises à améliorer les conditions d'emploi.

Le développement économique est sans aucun doute nécessaire pour garantir la stabilité sociale. L'idée maîtresse de notre politique de développement consiste à déployer des ressources pour prévenir les problèmes sociaux et façonner activement le développement de notre société.

Notre politique sociale vise à aider les personnes défavorisées à être aussi autonomes que possible grâce à des mesures qui prévoient l'octroi d'une formation et la fourniture d'emplois et à prêter secours aux familles défavorisées en les aidant à affronter leurs problèmes quotidiens. La communauté, aux côtés du Gouvernement, est responsable de la mise en place des filets de sécurité sociale pour aider les familles et les personnes démunies. Cette démarche vise de surcroît à encourager l'édification d'une société secourable et fraternelle dans laquelle chacun trouve sa place et puisse apporter sa contribution et sa participation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Dharmadass Baichoo, Président de la délégation de Maurice.

M. Baichoo (Maurice) (*parle en anglais*) : L'année 1995 a été marquée par deux événements déterminants qui ne sont pas tout à fait indépendants l'un de l'autre. Le premier d'entre eux a été le Sommet mondial pour le développement social, un événement « en avance sur son temps » (A/S-24/PV.1), pour citer le Secrétaire général de l'ONU. Le deuxième événement marquant de cette année a été l'entrée en vigueur des accords découlant des négociations d'Uruguay. Il n'est guère surprenant que le premier paragraphe du préambule de l'Accord de Marrakech souligne que les relations commerciales et économiques visent le bien-être social et économique des peuples. Les opinions diffèrent quant à savoir si et de quelle manière cet objectif s'est concrétisé depuis Copenhague.

Le Sommet de Copenhague nous a donné l'occasion de lancer de nouvelles initiatives pour lutter contre les risques majeurs qui sont associés à la pauvreté, à l'inégalité, à la discrimination, à l'oppression et à d'autres maux qui affligent les sociétés. Des progrès ont été réalisés mais ils ont été très inégaux.

Je voudrais faire quelques observations sur les progrès qui ont été réalisés dans mon pays depuis 1996 dans la mise en oeuvre de la Déclaration de Copenhague. Je tiens ici à souligner que Maurice avait amorcé sa politique socioéconomique de promotion du développement humain bien avant la tenue du Sommet mondial. En 1968, nos pères fondateurs ont jeté les bases de la fondation d'un État jeune et indépendant qui repose sur les deux principes clefs que sont la démocratie parlementaire et un système de protection sociale. Dans son processus de prise de décisions, le Gouvernement continue de faire participer le secteur privé et les syndicats à l'examen des questions décisives qui ont trait au fonctionnement de notre économie afin d'assurer que les fruits de la prospérité économique soient à la portée de tous.

Maurice consacre environ 35 % de son budget national au financement de certains services sociaux tels que la sécurité sociale, la santé, l'enseignement et le logement. Cela dépasse largement les objectifs énoncés dans le Programme d'action de Copenhague.

Depuis 1968, pour promouvoir et consolider un développement durable centré sur l'être humain, en mettant l'accent sur l'aide accordée aux pauvres, la

République de Maurice a pris les mesures ci-après : mise en place d'un régime de pension pour tous les citoyens mauriciens retraités de 60 ans ou plus; création d'un fonds spécial pour financer des projets visant à intégrer les groupes vulnérables; éducation gratuite de la maternelle jusqu'au niveau postsecondaire – en vue d'habiliter la population dans cette nouvelle économie basée sur les connaissances – l'éducation primaire étant obligatoire; mise en place d'établissements de formation et de recyclage adéquat pour mettre à jour les compétences; participation des personnes âgées aux processus de prise de décisions concernant le développement communautaire de leur région par la création d'un Comité des Sages; création d'un système national de soins de santé gratuit et accessible pour tous les citoyens; mise en place d'un Conseil pour les femmes chefs d'entreprise, conformément aux engagements pris lors de la Conférence de Beijing; fourniture de logements appropriés pour réaliser la notion « d'un toit pour chaque famille »; et l'accès à une eau potable propre et saine.

L'objectif primordial de ces mesures consiste à offrir des chances égales aux groupes vulnérables, surtout aux personnes handicapées, afin qu'ils s'intègrent graduellement à la société.

Bien que notre croissance économique se soit généralement maintenue aux environs de 5 % par an, notre petit État insulaire en développement demeure vulnérable aux facteurs tant exogènes qu'endogènes. L'instabilité économique découlant de la mondialisation et de la libéralisation du commerce, l'absence d'équité à l'échelle internationale – et par conséquent, la concurrence internationale féroce entre pays inégaux – et l'érosion progressive de l'accès à un marché préférentiel et garanti pour nos produits demeurent des menaces graves pour notre développement socioéconomique. Les pays développés devraient donc envisager une nouvelle ouverture des marchés et une augmentation du niveau d'aide publique au développement, comme convenu dans la Déclaration de Copenhague, afin de soutenir notre croissance économique.

Une économie de marché peut, dans certaines circonstances, promouvoir la croissance. Toutefois, la quête de la croissance pour la croissance seulement, comme c'est le cas aujourd'hui, en mettant l'accent sur des niveaux élevés de productivité, entraîne des processus de développement faussés. Ces processus provoquent des disparités importantes de revenus et de

richesses tant au sein des pays qu'entre ceux-ci, donnant lieu à toutes formes d'exclusion sociale.

Notre quête de justice et d'égalité vise à créer une société décente et civilisée. Ces deux éléments, je crois, devraient être les principes directeurs des efforts que nous déployons pour atteindre la justice et l'égalité. Pour réussir dans cette quête, il faut promouvoir des idées et des politiques novatrices visant à modifier graduellement le système actuel, avec l'objectif ultime de la resocialisation de l'économie.

Enfin, c'est en fonction de notre capacité de nous mobiliser en faveur d'une stratégie de développement qui favorise la création d'une société décente et civilisée que les générations futures nous jugeront.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. Mme Federica Bigi, chef de la délégation de Saint-Marin.

Mme Bigi (Saint-Marin) : C'est un grand honneur pour moi d'intervenir au nom du Gouvernement de la République de Saint-Marin, à cette session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui porte un titre particulièrement significatif, un titre qui est aussi un défi pour la communauté internationale cinq ans après Copenhague : « Sommet mondial pour le développement social et au-delà : le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation ».

Mon gouvernement est conscient de l'importance primordiale, mais aussi des difficultés considérables qu'il nous incombe de surmonter, d'atteindre l'objectif fixé du développement social pour tous. Néanmoins, les résultats positifs auxquels sont parvenues l'ONU et ses institutions spécialisées, dans le renforcement de la démocratie et l'amélioration des conditions de vie économiques, sanitaires et sociales, sont pour nous une source constante d'espoir et d'optimisme pour l'avenir, malgré des échecs inévitables et la persistance d'indéniables problèmes.

Il convient à cet égard, de souligner le rôle primordial et la compétence spécifique de l'Organisation internationale du Travail dans le domaine social, en ce qui concerne toutes les questions relatives à l'emploi et à la protection des droits des travailleurs. La Déclaration de l'OIT de 1998 sur les principes et droits fondamentaux au travail représente un pas décisif vers la mise en oeuvre effective des normes de base en la matière, et constitue un point de repère significatif pour les politiques adoptées au niveau national. Le premier

rapport global, publié il y a un mois dans le cadre du suivi de la Déclaration, concerne la liberté d'association et le droit effectif à la négociation collective, deux principes fondamentaux dont le respect et la pleine application constituent les conditions indispensables pour aboutir au développement social.

Promouvoir le développement social signifie assurer la défense des catégories les plus faibles de la population, en premier lieu celle des enfants qui, aujourd'hui encore, sont souvent les principales victimes de la pauvreté, de la violence, de l'ignorance et de l'exploitation. Au mois de février dernier, le Parlement de Saint-Marin a ratifié à l'unanimité la Convention No 182 de l'OIT sur l'interdiction des formes les plus intolérables du travail des enfants; il s'agit là d'un instrument juridique qui devrait, à notre avis, être dorénavant inscrit au titre du droit coercitif international.

Nous avons été les témoins, au cours des dernières décennies, d'une croissance économique sans précédent, obtenue grâce à la mondialisation des marchés et au développement exceptionnel des technologies, en particulier à ce que l'on a appelé la révolution informatique. Un tel développement, cependant, n'a touché qu'une petite partie de la planète. Des hommes et des femmes dans de nombreuses parties du monde n'ont connu que les aspects négatifs de cette mondialisation; celle-ci n'a fait qu'accroître le fossé qui les sépare des plus riches, et les très graves crises financières qui l'ont accompagnée ont contribué à affaiblir ultérieurement leurs capacités de compétitivité économique. Le problème fondamental réside dans l'absence d'une croissance économique équilibrée entre les différents pays du monde, et à l'intérieur même de ces pays.

La lutte contre la pauvreté constitue, aujourd'hui plus que jamais, un impératif à la fois éthique, social, politique et économique. On ne peut accepter, à l'aube du troisième millénaire, que des centaines de millions d'êtres humains souffrent de la faim, soient privés de logements convenables, n'aient aucun accès à l'éducation ou aux soins de santé de base, et soient privés de toute perspective de travail ou d'emploi décent. L'opinion publique, et en particulier celle des pays occidentaux, qui représentent numériquement une minorité mais qui possèdent et utilisent la plus grande part des ressources de la planète, en a pris conscience. On se rend compte, de manière dramatique, des déséquilibres énormes et des inégalités profondes qui caractérisent le monde d'aujourd'hui.

Il convient de souligner ici la contribution importante des nombreuses organisations non gouvernementales, qui ont accompli un travail remarquable de sensibilisation et d'information. Ces organisations exercent en effet une influence significative sur les autorités nationales et sur les organismes internationaux, en particulier lorsqu'il s'agit de décider, tant au niveau national que régional et mondial, des stratégies de lutte contre la pauvreté et des mesures destinées à alléger le poids de la dette extérieure des pays les plus pauvres. La question de la dette extérieure constitue indubitablement, pour beaucoup de pays, un problème d'une extrême gravité qui conditionne et limite leurs possibilités et leurs capacités à se développer tant sur le plan économique qu'au niveau social.

La société civile dont les représentants se rencontrent ces jours-ci à l'occasion du Forum Genève 2000, attendent de cette session spéciale de l'Assemblée générale une impulsion nouvelle au processus lancé lors du Sommet de Copenhague en vue de l'éradication de la pauvreté, de la lutte contre l'exclusion sociale, de la réalisation du plein emploi et de la promotion de sociétés plus justes, plus sûres et plus stables.

Les États et la communauté internationale dans son ensemble ont le devoir de s'engager à assurer à chaque individu, à chaque famille, à chaque groupe social et à chaque peuple des conditions de vie qui leur garantissent la jouissance effective de leurs droits fondamentaux; ces droits qui sont proclamés en premier lieu par la Déclaration universelle des droits de l'homme.

L'intérêt économique et l'aspiration légitime au profit et à l'enrichissement ne peuvent faire oublier l'impératif de la solidarité. Les droits fondamentaux de l'individu ou de la collectivité ne peuvent être sacrifiés au nom du marché et de ses règles propres. La globalisation de l'économie doit impérativement s'accompagner d'une globalisation de la solidarité. Il s'agit là d'une valeur ancestrale, partagée par des cultures et des religions diverses, qui ne peut être ignorée lors d'élaboration de politiques économiques et sociales du XXI^e siècle.

Je souhaite conclure cette brève intervention en formulant au nom de mon gouvernement un souhait, qui est aussi une invitation : que cette session spéciale de Genève provoque au plus haut niveau et sous toutes

les latitudes un engagement réitéré et sincère dans la voie de la solidarité internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Gelson Fonseca, chef de la délégation du Brésil.

M. Fonseca (Brésil) (*parle en espagnol*) : Je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de votre élection à la présidence de la présente session extraordinaire, et je vous souhaite le plus grand succès. Du Président Fernando Henrique Cardoso, j'apporte un message de reconnaissance de l'importance historique du Sommet de Copenhague, qu'il considère comme un jalon dans le renforcement des progrès des gouvernements et de l'Organisation des Nations Unies vers un développement social général.

Le gouvernement, le parlement, ainsi que divers secteurs et organisations de la société civile n'ont épargné aucun effort pour mettre en oeuvre les engagements de Copenhague. Comme on le sait, sans démocratie, il ne peut y avoir de véritable développement social.

Au cours des dernières années, le Brésil a tenté d'améliorer l'interaction entre l'État et la société afin de mieux définir l'intérêt public et d'élaborer les politiques qui y correspondent le mieux. Le fait que les exigences sociales soient de nos jours plus larges et plus diversifiées, reflète l'émergence, au Brésil, d'un processus de débat public permanent dans lequel les exigences non satisfaites sont devenues plus visibles et de nouvelles idées sont apparues. En un mot, nous assistons aujourd'hui à une démocratisation de l'État du Brésil.

Nous disposons ainsi d'une administration publique plus efficace qui garantit une plus grande équité et qui permet au gouvernement d'axer ses ressources sur les mesures d'intérêt immédiat pour les moins favorisés. Le processus de décentralisation s'est intensifié grâce à l'augmentation des actions entreprises par les autorités provinciales et les municipalités, aidées par le transfert des ressources fédérales affectées aux programmes sociaux, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé. Les résultats de cette nouvelle stratégie peuvent être déjà observés.

Le plan réel de stabilisation économique a permis de mettre fin à l'inflation, qui a très gravement touché les couches les plus vulnérables de la population, et a servi de fondement sur lequel le Brésil a commencé de

bâti une société plus équitable. La création d'un climat macroéconomique stable, en plus de toute une série d'initiatives prises dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'emploi, ont permis de ramener la proportion de personnes vivant dans la pauvreté de 41,7 % en 1993 à 32,7 % en 1998.

Au cours de la période allant de 1993 à 1998, d'autres indicateurs sociaux se sont améliorés au Brésil : l'espérance de vie à la naissance est passée de 66,2 à 67,7 ans, le taux de mortalité infantile est tombé de 41,1 % à 36,1 % et le taux d'analphabétisme des personnes de plus de 15 ans est passé de 16,4 % à 13,8 %.

En ce qui concerne l'éducation, une véritable révolution s'est produite grâce à une chute spectaculaire du taux d'enfants non scolarisés qui est passé de 18 % en 1992 à 4 % aujourd'hui. L'inscription aux écoles secondaires a augmenté de plus de 50 % au cours des cinq dernières années, et le progrès enregistré en matière d'élimination de l'analphabétisme est évident.

Les soins de santé ont connu des changements radicaux au Brésil. Nous nous sommes efforcés de promouvoir l'accès universel aux services de santé, en mettant l'accent sur la prévention. Les dépenses annuelles effectuées à ce titre dépassent 20 milliards de dollars provenant des budgets des administrations fédérales, provinciales et municipales réunies.

Chaque enfant reçoit dans les écoles publiques une alimentation quotidienne, ce qui a eu un impact évident sur la qualité de la nutrition et de la santé infantiles. Parmi les autres initiatives couronnées de succès dans ce domaine, il convient de citer les programmes de santé de base et de santé familiale et les campagnes nationales de vaccination. Le Brésil compte parmi les pays où le taux de vaccination contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos (DCT) est le plus élevé, dépassant même celui de certains pays développés.

D'après l'Organisation mondiale de la santé, le Brésil possède l'un des meilleurs programmes du monde pour la prévention du VIH/sida, et nous sommes l'un des rares pays qui distribue aux personnes infectées des médicaments gratuits qui retardent le progrès de la maladie.

Dans le domaine de l'emploi, le Brésil est un des rares pays en développement qui dispose d'un programme offrant les prestations de chômage et un programme de recyclage professionnel à grande échelle. Les programmes de crédit et les programmes de garan-

tie de ressources, mis en place par l'administration fédérale, revêtent également une grande importance. Ces programmes ont bénéficié d'un financement de plus de 8,5 milliards de dollars par an, soit 2,4 % du produit intérieur brut de 1999.

Il convient de noter qu'au cours des cinq dernières années, le Brésil a mis en place le plus grand programme de réforme agraire de l'histoire du pays. Près de 373 000 familles ont reçu des parcelles de terre, et le gouvernement a acheté ou affecté une zone équivalente à la moitié du territoire de l'Italie.

Les dépenses destinées au domaine social ont atteint un niveau considérable au Brésil – un des pays d'Amérique latine qui investit le plus dans ce secteur. En effet, les dépenses sociales fédérales par habitant ont augmenté de 40 % entre 1993 et 1998, et représentent aujourd'hui 21 % du produit national brut.

La lutte contre la pauvreté et l'inégalité est un impératif non seulement éthique, mais également économique. C'est pour cette raison que les efforts déployés en vue d'un progrès dans le domaine social, continuent de mobiliser aussi bien le gouvernement que la société dans son ensemble.

Le développement social dépend du développement économique. S'il est vrai que la mondialisation a créé des possibilités nouvelles d'accès à l'économie mondiale, il convient aussi de reconnaître que ces possibilités n'ont pas répondu aux attentes des pays en développement. Il faut absolument corriger les disparités croissantes au sein du système économique international, comme il est indispensable d'étendre à tous les possibilités de croissance.

Le développement dépend de politiques internes adéquates et de règles fondamentales et justes dans le système international. Dans les années 90, le Brésil a relevé les défis de la mondialisation en ouvrant son marché aux produits étrangers et en attirant les investissements internationaux.

Nous, pays en développement, nous devons rejeter l'idée selon laquelle nous sommes les seuls fautifs et nous devons constamment et indéfiniment procéder à des ajustements structurels. Nous devons souligner que c'est principalement aux pays développés de procéder aux adaptations nécessaires au processus de libéralisation qui intervient dans les relations économiques et commerciales internationales.

Dans le secteur financier, il faut une stratégie préventive qui garantisse un équilibre entre la logique du marché et les besoins sociaux des populations. Les courants d'aide publique doivent augmenter.

Dans le domaine commercial, il est indispensable de parvenir à un système international plus équitable. Au cours de ces 10 dernières années, le Brésil a procédé à une large ouverture de ses marchés. En revanche, de nombreux pays développés gardent leurs marchés fermés et continuent de subventionner la production locale et les exportations, notamment dans le secteur agricole. Un système équitable devrait accorder à tous les pays en développement le même niveau d'accès que celui dont les pays développés bénéficient sur nos marchés.

Voici les défis que la communauté internationale se doit de relever si elle veut rééquilibrer le processus de la mondialisation et le voir se dérouler dans un plus grand esprit de solidarité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. Mme Suzanne Moubarak, épouse du Président de l'Égypte et chef de la délégation égyptienne.

Mme Moubarak (Égypte) (*parle en anglais*) : Nous voici rassemblés une fois de plus afin d'examiner les efforts déployés en partenariat pour réaliser les objectifs de développement social national et international et je me félicite de l'occasion qui m'est donnée ici de faire part de quelques-unes de mes réflexions sur les enseignements tirés jusqu'à présent et sur les défis qui nous attendent.

Cinq ans après Copenhague, nous n'avons pas encore réussi à donner un visage humain à la mondialisation. Dans notre nouveau village planétaire à l'évolution de plus en plus rapide, les forces incontrôlées du marché libéral ont exposé des personnes sans nombre à des incertitudes que n'auraient pu concevoir les générations qui les ont précédées. Le fléau du chômage, les souffrances de la pauvreté et du dénuement et le fardeau de la dette ont tous été amplifiés par la proximité de nos sociétés. Il est maintenant de plus en plus clair que les engagements de la « société pour tous » telle qu'envisagée au Sommet mondial de Copenhague pour le développement social n'ont pour l'essentiel pas été tenus.

La question maintenant est de savoir pourquoi nous n'avons pas réussi à atteindre ce noble objectif. Nous sommes-nous montrés trop ambitieux? Avons-

nous mis la barre trop haut? Pourquoi est-ce si difficile de rétablir l'équilibre crucial entre nations qui vivent dans l'abondance et celles qui ne parviennent toujours pas à assurer à leur population le minimum vital?

L'une des réponses est à rechercher, j'en suis sûre, dans l'absence de nouveau modèle dynamique de développement liant étroitement le progrès économique au développement social. Pour réduire la pauvreté, on préfère désormais la formule complémentaire de la croissance et de la redistribution à l'ancien modèle de la croissance et du ruissellement. Et c'est là, à mon avis que réside l'intérêt du Sommet. Nous devons tous dépasser les déclarations d'intentions et la rhétorique de la responsabilité pour élaborer des plans d'action fournissant les incitations et les outils nécessaires à la concrétisation des buts et principes de Copenhague sur le terrain.

Ce ne sera pas chose facile. Jusqu'à présent, ce que nous avons vu, dans le monde en développement, ce sont les efforts bien intentionnés déployés par des organisations internationales et de nombreux gouvernements pour axer l'assistance sur la protection sociale; et ce sont des mesures prises – avec des succès divers – par les pays pour intégrer le développement économique et le développement social – tâche des plus complexes. Tous ces efforts continueront d'obtenir des succès mitigés si l'on ne change pas les règles fondamentales du jeu. Aujourd'hui, on demande aux pays du tiers monde de faire les réformes nécessaires dans une fraction du temps qu'il a fallu aux pays occidentaux pour s'adapter au changement. Nous sommes chargés d'une nouvelle révolution, une révolution où « transformation » et « transition » sont devenus les mots à la mode du progrès.

Les pays du tiers monde ont, par définition, moins de ressources pour satisfaire ceux qui se les disputent. Et lorsque ces ressources sont encore raréfiées pour les besoins du remboursement de la dette, la part du gâteau devient de plus en plus congrue, tandis que les bouches à nourrir sont de plus en plus nombreuses.

Nous sommes tous sujets aux pressions et aux risques que représente la mondialisation, mais nous n'en partageons équitablement ni les fardeaux ni les bénéfices. La mondialisation et ce qui l'accompagne, le marché dit ouvert – qui n'aide pas ceux qui sont pauvres, faibles et vulnérables – donnent des atouts supplémentaires aux individus et aux groupes qui disposaient déjà au départ des richesses, du savoir et des

réseaux; ils sont aux mains de puissants groupes d'intérêt.

On nous a fait croire que les sociétés transnationales remplaceraient nos entreprises publiques défaillantes en encourageant les investissements, la création d'emplois et les exportations. Or leur activité se concentre de plus en plus dans les quelques pays et régions qui ont pu opérer une transition rapide et bénéficiant de l'appui politique énergique des pays de l'Organisation de coopération et de développement économique. Le pouvoir d'action que peuvent avoir les gouvernements nationaux en matière de politique sociale est sapé par les exigences des donateurs tendant à réduire l'intervention des gouvernements. La responsabilité sociale exige une réglementation et un suivi plus étroits de la part des gouvernements nationaux intéressés afin que les forces du marché telles que les entreprises locales et transnationales sachent équilibrer leur désir de maximiser leurs profits et leur devoir – j'insiste sur ce mot – qui consiste à servir l'intérêt public.

L'Égypte est également aux prises avec ces difficiles équations du progrès. Dans la dernière décennie du siècle passé, nous avons entrepris et réussi notre réforme économique. Après cette longue réforme, nous nous demandons si l'Égypte a réussi à concilier le succès économique avec le succès social. La réponse est un oui mitigé.

Malgré les contraintes que je viens de mentionner, et beaucoup d'autres contraintes encore, l'esprit de partenariat qui existe de bas en haut de l'échelle sociale a accompagné tous nos efforts visant à promouvoir la participation des collectivités; à accroître les allocations budgétaires au secteur social; à atteindre l'objectif des 20/20; à rationaliser le budget national; et à axer l'aide sur les ménages vulnérables.

Au nombre de nos succès, on peut citer les programmes de logement destinés aux foyers à faible revenu, la rénovation des zones squattérisées, l'application des indicateurs de développement humain au niveau régional, et la création de centres d'information pour l'aide à la prise de décisions dans le cadre de la politique de décentralisation.

Mais nous nous sommes fixé des priorités dans la répartition de ce gâteau que constituent les ressources dont nous disposons. Nous avons choisi d'axer notre politique sociale sur les trois piliers de la société du XXI^e siècle : le développement humain, l'égalité entre

les sexes et la réduction globale de la pauvreté. Nous avons remporté des succès dans chacun de ces domaines : l'éducation, la santé et la nutrition, l'égalité entre les sexes et la réduction de la pauvreté.

Certaines difficultés subsistent, comme la création d'emplois nouveaux pour les jeunes diplômés, et la fourniture de logements bon marché et d'une meilleure couverture sociale pour les couches les plus vulnérables. Nous essayons de mettre au point des mesures permettant d'avantager comparativement les petites structures, les secteurs traditionnels, les pauvres et les travailleurs indépendants dans le souci de remédier aux causes profondes de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Je voudrais maintenant parler des 10 engagements pris à Copenhague il y a cinq ans. Les besoins des petites entreprises et des microentreprises, y compris dans le secteur non structuré, correspondent à sept au moins des 10 engagements pris et ne sont pourtant mentionnés que dans deux. Si nous voulons que les objectifs de Copenhague se réalisent, je propose de mettre l'accent sur ce groupe socioéconomique. C'est en effet dans ce secteur que l'on pourrait bien trouver le moteur de croissance viable recherché, qui concilie équité et participation des masses.

Je propose de chercher ensemble, ici à Genève, un mécanisme permettant aux microentreprises et aux petites entreprises de devenir les véhicules d'un nouveau modèle de développement. Trop longtemps, à l'époque de l'ancienne philosophie de développement, notre politique économique ne s'est intéressée qu'au secteur structuré, aux grandes entreprises et aux entreprises modernes. Or des études réalisées dans le monde entier montrent que les entreprises individuelles et le secteur non structuré constituent depuis 20 ans une part de plus en plus importante des emplois et du produit intérieur brut. Le secteur non structuré et des microentreprises est organiquement lié aux ménages très pauvres que nous visons. Il représente le plus grand nombre de travailleurs qui essaient de gagner décemment leur vie et la majorité des entreprises privées que nous souhaitons dynamiser.

On peut tirer des enseignements importants des tentatives concrètes faites par des pionniers du monde en développement pour venir en aide aux secteurs non structurés et aux pauvres. Nous devons mettre en place de nouveaux mécanismes permettant d'exploiter les résultats d'expériences réussies pour aider les petites

entreprises. Nous devons également mettre à profit les résultats de la recherche réalisée dans le domaine des applications des techniques de l'information pour aider la population active nombreuse qui vit dans des villages isolés et des villes surpeuplées.

Cette initiative pourrait s'intégrer dans une série d'initiatives supplémentaires qui seraient réalisées en parallèle, telle que celle que j'ai exposée à la conférence Beijing +5 qui s'est récemment tenue à New York. J'avais alors proposé que soit mis en place au niveau mondial un fonds d'affectation spéciale pour les femmes semblable au Fonds pour l'environnement mondial. Ce fonds pourrait chapeauter les institutions, programmes et fonds existants qui sont chargés de l'élaboration de stratégies et de la mise en oeuvre de mesures concrètes. Il harmoniserait des efforts actuellement fragmentés et mobiliserait davantage de ressources pour répondre aux besoins prioritaires ressortant des programmes en faveur de l'égalité entre les sexes et de la création de microentreprises.

Ces suggestions visent à ouvrir la voie à la réalisation des objectifs et engagements de Copenhague grâce à une meilleure coordination, une plus grande mobilisation des ressources et un renforcement du partenariat. J'espère que la présente session extraordinaire qui réunit l'ensemble de la communauté internationale contribuera à rapprocher les vues des protagonistes du Sud et du Nord en ce qui concerne la voie à suivre pour répondre au mieux aux préoccupations communes en matière d'équité et de participation à l'échelle mondiale.

Un événement important a lieu en marge de cette session : le forum Genève 2000. Il est important que nous soyons à l'écoute. Un nouveau modèle de développement pourrait naître d'un partenariat authentique entre le Sud et le Nord. Cela peut être fait et, pour le bien des générations futures de notre village planétaire, cela doit être fait.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. Mme Diakite Fatoumata Ndiaye, Ministre du développement social du Mali.

Mme Ndiaye (Mali) : Il y a cinq ans, les chefs d'État et de gouvernement se sont réunis pour reconnaître l'importance universelle du développement social et la nécessité de l'amélioration de la condition humaine, et ont pris l'engagement d'oeuvrer à la réalisation de ces objectifs. Cette conférence faisait suite au constat partout dans le monde de l'urgente nécessité de

trouver des solutions aux problèmes sociaux les plus graves, en particulier la pauvreté, le chômage et l'exclusion sociale, qui touchent tous les pays, notamment les nôtres, ceux en voie de développement. Au cours de cette conférence, il est apparu nécessaire de s'attaquer à la fois aux causes profondes des problèmes et à leurs conséquences déplorables, afin de réduire l'incertitude et l'insécurité qu'ils engendrent dans la vie des individus.

À la même occasion, la communauté internationale a partagé la conviction que le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement constituaient des éléments interdépendants, qui se renforçaient mutuellement dans le processus de développement durable. Elle a, en outre, reconnu qu'une croissance économique générale et soutenue dans le contexte d'un développement durable est indispensable à la continuité du développement social mais aussi que des politiques sociales bien conçues avaient un effet bénéfique sur le développement économique et social.

Fort de ces constats, des engagements ont été pris par la Conférence dans le cadre d'un programme d'action qui se voulait être un véritable cadre d'intervention pour l'ensemble de la communauté internationale en vue de promouvoir le développement social et d'assurer le bien-être de tous et partout dans le monde.

Au Mali, en dépit de l'absence d'un plan national d'action spécialement élaboré à cet effet, diverses politiques et stratégies ont été adoptées et d'importants programmes sectoriels ont été initiés, qui s'inscrivent tous dans le cadre des objectifs du développement social. Le Gouvernement de la République du Mali a fait de la lutte contre la pauvreté un objectif majeur en adoptant une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté élaborée dans un processus largement participatif et présentée à l'ensemble de ses partenaires, qui lui ont tous manifesté leur adhésion ici même à Genève en 1998.

Dans le cadre de la création d'un environnement favorable au développement social, les politiques économiques mises en oeuvre ont permis de réaliser une croissance moyenne qui, malheureusement, n'a pas permis une réduction sensible de la pauvreté, qui reste très élevée, notamment en milieu rural. Les inégalités demeurent importantes dans la répartition des revenus, en matière d'éducation et d'accès aux soins de santé

mais aussi en matière d'assainissement et d'accès à l'eau potable. Des programmes sectoriels importants ont été initiés et sont mis en oeuvre pour combattre les inégalités et assurer l'accès de tous à la santé, à l'éducation, à la justice, à l'eau potable, à un logement décent et à des opportunités d'emploi.

Le programme de développement sanitaire et social, Prodess, mis en oeuvre afin d'améliorer les conditions de vie des populations procède d'une démarche globale, fruit d'une longue réflexion consensuelle sur le système de santé et d'action sociale. Il vise à réduire la morbidité et la mortalité liées aux principales maladies et à contribuer à la réduction de l'exclusion sociale.

Pour réaliser l'accès universel à un enseignement de qualité, le Programme décennal de l'éducation a été élaboré, et sa mise en oeuvre en cours permettra d'atteindre des objectifs significatifs, et notamment un taux de scolarisation d'au moins 75 % en 2007, avec réduction des disparités entre garçons et filles.

Pour promouvoir l'intégration sociale en encourageant l'édification d'une société stable, sûre et juste, fondée sur le respect du droit et la défense de tous les droits de l'homme, le Gouvernement a initié un certain nombre d'actions parmi lesquelles l'organisation annuelle d'un espace d'interpellation démocratique « EID » où chaque citoyen peut interpellier directement l'État à travers les responsables des départements ministériels sur ce qu'il considère comme une violation de ses droits.

Un programme décennal de la justice a été également élaboré pour rendre l'appareil judiciaire, et donc la justice, plus accessible, plus efficace et plus fiable. Il ambitionne de rapprocher la justice des justiciables, de promouvoir et protéger les droits de l'homme en général, et singulièrement ceux des couches défavorisées, de lutter contre la corruption et la délinquance financière.

Pour favoriser la réalisation de l'objectif de plein emploi, un programme national pour l'emploi en vue de réduire la pauvreté a été élaboré. Il a pour objectif de créer et de promouvoir une production qualitative et quantitative d'emploi productif. Il met un accent particulier sur l'emploi des femmes, le développement des petites et moyennes entreprises, le programme d'infrastructures à haute intensité de travail et l'emploi informel. Pour sa mise en oeuvre, une dynamique de

partenariat avec les employeurs et les syndicats est entretenue par l'État.

Pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, un plan d'action pour la promotion des femmes en application du Programme d'action de Beijing a été élaboré, et sa mise en oeuvre a permis d'importants progrès dans l'instauration de l'égalité et de l'équité entre les hommes et les femmes dans la reconnaissance et le renforcement de la participation et du rôle des femmes dans la vie politique, civile, économique et culturelle.

En dépit de ces importants efforts entrepris par mon pays, le Mali, grâce à d'importants sacrifices consentis aussi par les populations, il reste encore beaucoup à faire. La récente création d'un Ministère du développement social, de la solidarité et des personnes âgées constitue la preuve d'un engagement renouvelé des plus hautes autorités du Mali à renforcer l'action pour la réalisation des objectifs de développement social et de lutte contre la pauvreté.

Le Gouvernement malien est convaincu que la Déclaration et le Programme d'action de Copenhague demeurent un cadre de base pour l'action en faveur du développement social pour les années à venir. Mais il doit nécessairement s'accompagner d'un engagement plus ferme à l'action et d'une solidarité plus marquée de la communauté internationale vis-à-vis des pays en voie de développement et des pays en voie de développement entre eux. Et comme le disait le Président de la République du Mali, S. E. Alpha Oumar Konaré, lors du Sommet de Copenhague :

« Le développement social est un défi mondial que tous ensemble nous devons relever loin des politiques de propagande et des hypocrisies politiques. »

Il nous faut donc passer de la déclaration à l'action, de l'engagement à l'action, notamment par un traitement définitif du problème de la dette dont les ressources pourraient être investies dans les secteurs sociaux. Relever le défi du développement social et de la lutte contre la pauvreté, plus qu'un devoir, constitue pour l'ensemble de la communauté internationale une obligation dont le non-respect pourrait mettre en péril l'équilibre et la stabilité même de la société.

La séance est levée à 13 heures.